

Le Club de l'Epagneul Breton Affilié à la Société Centrale Canine présente sa

46e Exposition Nationale d'Elevage et de Championnat

À Selles-Saint-Denis (41300)

Dimanche 7 juillet 2024

ENTRÉE LIBRE - 8 à 17 heures



**Restauration
sur place
Produits
régionaux
Associations**

**La plage
Salle des fêtes
Route de
Mennetou**



**ROYAL CANIN**

**Selles Saint Denis**

Renseignements : ceb.ne2024@orange.fr

46^e EXPOSITION
NATIONALE D'ÉLEVAGE ET DE CHAMPIONNAT



DIMANCHE 7 JUILLET 2024

SELLES-SAINT-DENIS

Organisée par le
CLUB DE L'ÉPAGNEUL BRETON
Affilié à la Société Centrale Canine

Sous le haut patronnage de :
M. Alexandre Balzer
Président de la SCC

Mme Arlette Jaffré
Présidente de l'ACTCVL

M. Stéphane Leroy
Maire de Selles-Saint-Denis

CACS donnant accès au titre de Champion de Conformité au Standard

Catalogue Officiel

LE MOT DU PRÉSIDENT



Il y a 6 ans en 2018 se tenait à Romorantin notre 41^e nationale d'élevage, nous voici de re-tour à Selles-Saint-Denis pour notre 46^e édition.

Après Maltot en Normandie, c'est la Sologne, riche de ses atouts cynégétiques en adéquation avec l'épagneul breton, qui va nous accueillir. Du fait de sa situation centrée en France, Selles-Saint-Denis devrait permettre de réaliser une Nationale d'Elevage digne de ce nom. Gageons que Noëlle Cherrier-Lévêque, qui était déjà aux commandes en 2018, saura nous gratifier encore cette année d'une pleine réussite, accompagnée de Patrice Boulogne-Lavollée.

Cette Nationale sera aussi l'occasion d'organiser des élections pour le renouvellement du comité. Il est naturel d'avoir plus de candidats que de places à pourvoir, mais je ne pense pas que la compétition entre eux soit telle que tout cela ne se déroule pas dans le calme.

L'important est de participer, le tout dans la bonne humeur.

Y. Joncour

LE MOT DU MAIRE



La commune de Selles Saint Denis est heureuse d'accueillir le 07 juillet prochain la 46^e édition de la Nationale d'Elevage du club de l'épagneul breton.

Situé entre Romorantin - Lanthenay, capitale de la Sologne, et Salbris, capitale de la chasse, Selles-Saint-Denis est l'écrin idéal à l'évolution de l'épagneul breton, race robuste, débordante d'activité et polyvalente. Proche du domaine de Chambord, vous l'avez compris, vous vous trouverez sur une terre de chasse, chasse qui est dans notre culture, dans notre ADN. Peu de Selloises et de Sellois n'ont de rapport à cette activité ancestrale.

L'épagneul breton, plus généralement ami fidèle des chasseurs, classé dans les chiens d'arrêt, est naturellement le bienvenu sur notre territoire. Il sera la star du week-end en terres selloises.

A titre personnel, j'ai l'habitude de ces manifestations canines. Je suis moi-même éleveur et y ai participé avec le club de la RAF, Réunion des Amateurs des Fox terriers. Ce monde, je le connais bien et c'est sans la moindre hésitation que j'ai accepté la proposition du Club d'organiser cette édition à Selles-Saint-Denis. Je tiens à remercier particulièrement Mme Cherrier-Lévêque, déléguée départemental du Club, de faire de Selles Saint Denis le centre d'intérêt de tous les participants et visiteurs le temps d'un week-end.

Je vous souhaite de passer un agréable week-end dans notre village solognot, d'y découvrir notre havre de paix, les spécialités locales et nos commerçants.

Stephane Leroy
Maire de Selles Saint Denis

LE MOT DES ORGANISATEURS



Ce premier week-end de juillet 2024, la 46^e Exposition Nationale d'Élevage et de Championnat, fait étape dans notre joli village solognot de Selles-Saint-Denis, environ 1370 habitants, qui devient momentanément une des capitales de l'Épagneul Breton.

Les amateurs du plus petit chien d'arrêt de race française, venus de France et d'ailleurs (parfois même de très loin), se rassemblent ici pour admirer les plus beaux représentants de la race pendant les 6 et 7 juillet 2024. Le samedi soir au dîner de gala, nous célébrerons dignement **les meilleurs épagneuls bretons de l'année 2023 dans diverses disciplines lors de la remise des trophées les récompensant. Le samedi 6 juillet 2024 sera aussi une journée électorale** pour notre club avec le renouvellement d'une partie du comité national, qui œuvre à la promotion et à l'amélioration de notre petit cob si sympathique.

Nous exprimons notre gratitude à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont aidés à concevoir cette fête que nous espérons belle, en premier lieu Monsieur le maire de Selles-Saint-Denis, Stéphane Leroy, son premier adjoint Laurent Leroux, particulièrement investis dans cette aventure, la Municipalité de Selles-Saint-Denis, ses élus et agents municipaux, la Communauté de communes de la Sologne des Rivières, la Fédération des Chasseurs du Loir-et-Cher, L'Association Canine Territoriale Centre – Val-de-Loire, les associations, les bénévoles et amis, les commerçants locaux, traiteurs, hôteliers, fournisseurs, ainsi que la marque Royal Canin, partenaire depuis de nombreuses années de l'exposition de standard du dimanche.

Nous remercions aussi, pour sa confiance son aide décisive, le Comité du CEB, et d'anciens organisateurs et membre du comité qui se reconnaîtront et qui nous ont soutenus depuis des mois par leurs conseils et leur travail intense d'organisation, souvent obscur, mais essentiel, en amont de l'événement et pendant celui-ci.

Merci aussi à mesdames et messieurs les juges, qui se sont rendus disponibles pour l'occasion, et dont la responsabilité est si importante. Certains viennent de loin, de diverses régions françaises, du Royaume-Uni, et même de Turquie. Nous espérons qu'ils se sentiront bien sur notre espace d'exposition de La Plage, en bord de Sauldre, bien ombragé et qui offre même depuis peu des installations couvertes de panneaux photovoltaïques, qui apportent un confort nouveau bien appréciable.

Nous voulons enfin remercier tous les participants à ces deux jours de fête, qui font l'effort de venir en terre inconnue, partir loin de chez eux (et parfois très loin, de Belgique, d'Allemagne, du Royaume-Uni, de Suisse, de Pologne, d'Espagne, d'Italie, ds Etats-Unis, du Royaume-Uni ou de Turquie...). Ils font le succès de toutes les Expositions Nationales d'Élevage.

Bienvenue au Club de l'Épagneul Breton à Selles-Saint-Denis, bienvenue aux visiteurs proches ou lointains, et bonne « Nationale d'Élevage » à tous !

**Noëlle Cherrier-Lévêque, déléguée du CEB en Loir-et-Cher,
et Patrice Boulogne-Lavollée, délégué du CEB pour le Loiret**

PROGRAMME

- 8h00 : Accueil des participants
9h00 : Début des jugements
11h30 à 15 h : Restauration rapide
14h30 : Ring d'honneur
17h30 : Clôture de la manifestation et relais aux organisateurs 2025
19h30 : Dîner de clôture

JURY

Commissaire Général de l'Exposition : Mme Baudet Maryse

Animateur : M. Pozo Dominique

Président du jury : M. Pascal Garand

Juge Mâle Blanc et Orange :

M. Toulet Régis / Mme Moores Kathy

Secrétaire : Mme Toulet Corinne

Juge Femelle Blanc Orange :

M. Floiras Pierre / Mme Patricia Rush

Secrétaire : Mlle Hiter Karène

Juge Mâles Autres Couleurs :

M. Levaufre Jean-Louis

Secrétaire : Mlle Mirabel Emilie

Juge Femelles Autres Couleurs :

Mme Geslin Anne / M. Özdil Aydin

Secrétaire : Mme Obrist Anka

Juge Classes Baby,Puppy ,Jeune, Vétéran et Champion :

M. Chognard Thomas

Secrétaire : Mlle Livet Marine

Commissaires de ring :

Mme Hardy Brigitte

M. Véron Bruno

M. Pradel Geoffrey

M. Daugeron Patrice

M. Voirol Patrick

Confirmation :

M. Pascal Garand

Assesseurs :

Mme Boulanger Magali

Mme Maudet Nathalie

M. Soustre Thierry

M. Faucon Michel-Pierre

M. Mignot Jean-Claude

LE MOT DES JUGES



Faire tourner les Nationales d'Élevage sur tout le territoire est idéal pour que toutes les régions de France soient mises à l'honneur, mais permet également aux dirigeants du club de rencontrer des membres locaux et ainsi, faire leur connaissance et juger leurs chiens. Car nous le savons tous il y a de beaux chiens partout, mais parfois on ne les connaît pas.

Cette année, c'est donc la région Centre Val de Loire qui nous accueille, région que je connais très bien puisque c'est la mienne. Nous sommes au cœur du pays des Châteaux de la Loire habités jadis par nos rois de France, qui avaient choisi cette région pour sa douceur de vivre et son climat tempéré. Bienvenue à vous tous, j'espère que vous aurez le temps de visiter un de ces bijoux et de garder un bon souvenir de votre passage.

Ce petit mot me permet de remercier le club et son comité de m'avoir invité à venir juger les femelles Autres Couleurs, ce sera un grand plaisir pour moi. Merci aux exposants qui m'accorderont leur confiance. Excellente journée à vous.

Anne GESLIN, Juge



J'aimerais dire un grand Merci au Comité du Club de L'Épagneul Breton pour m'avoir invitée; c'est un immense honneur de pouvoir juger à la Nationale avec Monsieur Pierre Floiras. Depuis l'âge de 14 ans, lorsque j'ai eu ma première Bretonne, je suis passionnée par la race et continue à élever en Angleterre depuis 37 ans... Pour moi, ma devise est de suivre du plus près possible le « beau et le bon », et de respecter le Standard du pays d'origine. Nous avons, après tout, la responsabilité d'être les gardiens de notre petit Cob. Je me réjouis de voir de jolis chiens dans l'ambiance si sympathique de la Nationale.

Patricia RUSH, Juge



C'est avec un grand plaisir que j'ai accepté l'invitation du CEB pour venir juger les classes ne concourant pas pour le CACS de la 46^e Nationale d'élevage à Selles-Saint-Denis. C'est un honneur de réaliser mon premier jugement lors d'une Nationale mais aussi une grande responsabilité d'examiner et de départager les meilleurs représentants de la race qui deviendront les reproducteurs de demain pour la classe Jeune

D'après le standard, le Breton est un COB bréviligne plein cintre, la poitrine doit être ronde et bien éclatée avec un rein court et puissant, l'ossature solide et une tête avec de bonnes proportions sans lourdeur et une expression bien bretonne.

Merci à Mme Cherrier-Lévêque, à M. Boulogne-Lavollée et à toute leur équipe de bénévoles, qui vont œuvrer pour le bon déroulement de cette Nationale.

Merci à tous les concurrents et bonne chance à tous.

**Thomas CHOIGNARD,
Juge des classes ne concourant pas pour le CACS**



J'ai acquis mon premier chien d'exposition, un Welsh Springer Spaniel, en 1980 et j'ai élevé ma première portée en 1982. Puis en 1983, j'ai acquis un Epagneul Breton de la deuxième portée née au Royaume-Uni et j'ai depuis lors élevé, présenté en expositions et en Field Trial les deux races avec un succès considérable, devenant ainsi Champions dans les deux races.

J'ai commencé à juger en 1987 et j'ai eu l'honneur d'être choisie pour attribuer les tout premiers Challenge Certificates (comme CACS en France) aux Epagneuls Bretons à Crufts en 1997. J'ai eu l'honneur de juger les Irish Water Spaniels à Crufts en 2009, suivis des Welsh Springers en 2013 et des Irish Red & White Setters en 2024.

Je suis habilitée à attribuer des Certificats Challenge à toutes les races Gundog (Groupes 7 et 8 en France) et je juge également le Groupe Gundog aux Expositions Championnat National et International. J'ai déjà jugé plusieurs fois en France, dont des Epagneuls Bretons trois fois en exposition Nationale et Internationale.

J'ai eu la chance d'être invitée à juger dans de nombreux pays, dont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, la Mondiale à Helsinki en 2014 et le Championnat de France en 2021. En 2025, j'ai le grand honneur d'être invitée de juger le Gundog Group à Crufts – la plus grande exposition canine du monde.

J'ai été enseignante au lycée pendant 12 ans et mon intérêt pour l'éducation s'est poursuivi dans le monde des chiens. Je suis entraîneur accrédité par le Kennel Club en « conformation et mouvement » depuis plus de 22 ans, donnant des conférences et des séminaires aux juges aspirants.

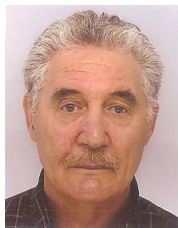
Je suis également membre du Kennel Club et membre des comités de plusieurs clubs canins au fil des ans. J'ai été membre fondateur du Brittany Club of Great Britain et membre du comité depuis sa création en 1985. Je suis actuellement vice-présidente et coordinatrice santé du Club.

Dans ma vie professionnelle, je suis gérante de Fosse Data Systems une société en Angleterre qui s'occupe des inscriptions aux expositions canines (comme Cédia en France) et qui compte Crufts parmi ses clients, depuis 1994.

Actuellement, je partage ma maison avec trois Springers Gallois et lorsque je ne juge pas, ne donne pas de conférences ou ne voyage pas vers et depuis la France, j'arrive quand même à les présenter en expositions de temps en temps !

J'ai assisté à plusieurs Nationales d'Élevage du CEB depuis 1982 et j'ai été auparavant juge étudiante dans le ring. Je suis absolument ravie et honorée d'être invitée à juger la Nationale d'Élevage 2024 du Club de l'Épagneul Breton et j'ai hâte de rencontrer tous vos merveilleux Bretons.

Kathy MOORES, Juge



Tout d'abord, je tiens à saluer les propriétaires d'Épagneuls Breton participants à cette Nationale d'Élevage dans le Centre Val de Loire.

Je remercie le club et son comité de m'avoir désigné pour juger les Mâles autres couleurs.

Je ferai de mon mieux pour juger avec impartialité et honnêteté en respectant les consignes du club.

Je félicite également les organisateurs et les bénévoles pour leur travail effectué.

Que la fête soit belle, convivialité, fair play et courtoisie, et que les meilleurs gagnent avec modestie.

Jean Louis LEVAUFRE, Juge



Très honoré que le Club de l'Épagneul Breton m'ait convié à juger lors de cette 46^e Exposition Nationale d'Élevage et de Championnat dans le Loir-et-Cher au cœur d'une belle région cynégétique qui est le Centre Val de Loire.

Merci à Mme Chantal Cescon, coordonnatrice de cette N.E, responsable de la commission « expositions » du C.E.B et cheville ouvrière du fonctionnement du C.E.B, dévouement exemplaire que nous constatons au quotidien depuis... longtemps !

Une N.E constitue chaque année un état des lieux du cheptel de la race et il convient d'assumer pleinement la responsabilité de mettre en évidence les meilleurs sujets en appliquant stricto sensu les prescriptions figurant dans les conclusions du séminaire international sur le jugement des Épagneuls Bretons en exposition de standard (juin 2010 à St Sernin sur Rance 12), importante initiative sous la présidence de Monsieur Gunther.

Ne jugeant quasiment plus mais feuilletant très attentivement nos bulletins de liaison et observant les nombreuses photographies de nos Bretons sur les réseaux sociaux (expositions, épreuves de travail...), je suis navré de constater trop de dérives aux causes multiples.

J'entends souvent dire que « Le Club », « Les éleveurs » « font les races » ! Pas d'accord, ce sont bel et bien... les juges tant en conformité au standard qu'en utilisation, responsables in fine des outils de la « sélection ».

Chargé d'examiner les femelles « orange et blanc » (l'appellation B.O est une erreur), je mesure l'ampleur de la tâche qui m'incombe, compte tenu de l'importance des femelles et de leur avenir de lices. Nul doute que nos « petits cobs » seront nombreux présents à ce rendez-vous 2024, venus des « quatre coins » de l'hexagone et bien entendu des pays voisins tous amateurs de « Bretons ».

Je terminerai ce petit mot par une amicale pensée à Mme Cherrier-Lévêque, M. Boulogne-Lavollée et leur équipe de bénévoles si indispensables.

Pierre FLOIRAS, Juge



Cher Madame, Monsieur,

Je suis né en 1967 en Turquie. J'ai travaillé pendant trente-quatre ans dans le secteur pharmaceutique et pendant dix ans dans l'entreprise française Sanofi avant de prendre ma retraite. Je suis chasseur et éleveur d'Épagneuls Bretons depuis 25 ans.

J'ai acheté mes premiers chiots en France. Je suis une des premières personnes à avoir importé des Épagneuls Bretons en Turquie et je connais leurs qualités. Depuis des années je représente l'Épagneul Breton en Turquie et on commence à voir cette race dans des compétitions ou à la chasse.

J'ai décidé de devenir juge et j'ai passé tous les examens nécessaires pour obtenir cette qualification.

Je suis le premier juge pour les Épagneuls Bretons en Turquie. J'ai participé à de nombreuses compétitions. Mon rêve était de participer à une Nationale d'Élevage dans le pays d'origine de l'Épagneul Breton.

Passionné par cette race, cette journée parmi vous restera un des moments les plus importants de ma vie.

Je remercie vraiment tout le monde pour cette invitation.

Merci mille fois.

**Aydın ÖZDİL, Juge
FCI 7. Groupe**



C'est toujours avec beaucoup de plaisir que j'ai accepté de juger cette 46^e Nationale d'élevage du Club de l'Épagneul Breton. Je remercie le comité pour cette invitation.

J'ai débuté il y a maintenant près de 40 ans avec des Bretons, le premier breton arrivé à la maison était Volte de Fidencia fille du grand champion NAT DU BUISSON DE CHOISEL.

Puis est arrivé FALCO DE ST TUGEN dernier champion de travail de cet affixe.

Que de souvenirs me reviennent. Le plus marquant fût de juger avec mon amie Chantal CESCON le centenaire du club à LOUDEAC où plus de 300 bretons étaient inscrits.

Je jugerai cette année les mâles Blanc/Orange classe la plus représentée en général lors des expositions.

Je serai accompagné de Mme MOORES juge Anglaise.

Au plaisir de vous retrouver amis Bretonniers.

Régis TOULET, Juge

RÉCOMPENSES

Classe Puppy et Baby : une coupe à chaque chien très prometteur

Classe jeune : un flot aux quatre premiers excellent

Classe Intermédiaire : un flot aux quatre premiers excellent

Classe Ouverte : un flot aux quatre premiers excellent

Classe Travail : un flot aux quatre premiers excellent

Classe Vétéran : un flot fourni aux quatre premiers excellent

Classe Champion : un flot aux quatre premiers excellent

CACS et RCACS : une coupe

CACS J et CACS V : une coupe

Une plaque de chenil à **chaque chien Excellent et Très Bon**

Meilleur mâle et Meilleure femelle : deux trophées fournis par Royal Canin

Meilleure tête mâle et Meilleure tête femelle : un trophée offert par Royal Canin

Meilleur chien de l'exposition : un trophée fourni par Royal Canin

Lot d'affixe : une coupe aux trois premiers

Lot reproducteur : une coupe aux trois premiers

RÈGLEMENT DE LA NATIONALE D'ÉLEVAGE

Règlement de l'organisation de l'exposition Nationale d'Élevage du Club de l'Épagneul Breton à Selles-Saint-Denis (41)

Article A - 1 : LIEU, DATES

L'exposition se tiendra à Selles-Saint-Denis le 07 juillet 2024.

Article A - 2 : ARRIVEE ET JUGEMENTS

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures. Les jugements commenceront à 9 heures précises et pourront être interrompus pour le déjeuner.

Article A - 3 : LOGEMENT

Les chiens pourront être installés dans des cages mises à disposition par les organisateurs. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages.

Article A - 4 : SORTIE DES CHIENS

La sortie des chiens s'effectuera après la désignation du Meilleur Sujet de l'exposition.

Article A - 5 : AFFICHAGE

Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage. Toute distribution de prospectus, non autorisée par les organisateurs, est interdite dans l'enceinte de l'exposition. Il est interdit de faire signer une pétition quel que soit son objet sans l'accord du Président de la société organisatrice.

Article A - 6 : SERVICE VETERINAIRE

Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tout pouvoir pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

Article A - 7 : ANNULATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne sont pas remboursés intégralement, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

Article A - 8 : ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines

Ne seront admis à l'Exposition que les chiens inscrits en tant qu'Épagneuls Bretons par un organisme reconnu par la SCC et la FCI.

Seront refusés :

a) Les engagements " au poteau " le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de Lot d'Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris. Pour les engagements en Lots d'Élevage ou Classe Élevage, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront préalablement être inscrits dans une classe individuelle (1) et en avoir acquitté le montant. Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé un accusé de réception (ou la carte d'exposant) qui devra être présent(e) à l'entrée de l'exposition.

(1) Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétérain...

Article A - 9 : ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES :

CLASSE INTERMEDIAIRE (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et la classe travail)

Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

CLASSE OUVERTE (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail)

Pour les chiens âgés de quinze mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

CLASSE TRAVAIL (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe ouverte)

Pour les chiens âgés de quinze mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements.

CLASSE BABY (facultative)

4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

PUPPY 6 à 9 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement.

CLASSE JEUNE

Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS J, il ne peut être décerné que si le chien a obtenu au minimum un 1^{er} Excellent et a été considéré comme étant de qualité supérieure.

CLASSE CHAMPION

Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

CLASSE VETERAN

Obligatoire à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS V, il ne peut être décerné que si le chien a obtenu au minimum un 1^{er} Excellent et a été considéré comme étant de qualité supérieure.

CLASSE NE CONCOURANT PAS

Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

LOT D'AFFIXE (pouvant être constitué au poteau)

Pour au minimum 3 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle (1), nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un collège de trois juges sur le ring d'honneur.

CLASSE REPRODUCTEUR

(Pouvant être constituée au poteau) Pour au minimum 3 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle (1), nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents et tous issus du même reproducteur qu'il soit mâle ou femelle. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un collège de trois juges sur le ring d'honneur.

Article A - 10 : REGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre du C.E.B.

Article A - 11 : CLOTURE DES ENGAGEMENTS - La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement parvenant après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

Article A – 12 : REFUS OU EXCLUSIONS

1° - Des engagements - La société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° - Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- ceux refusés par le Service Vétérinaire
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
- ceux dont l'engagement " au poteau " serait demandé.

Article A - 13 : JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Article A - 14 : QUALIFICATIFS Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT : Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race - présenté en parfaite condition - réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant " de la classe " et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

TRES BON : Qualificatif attribué à un chien parfaitement type, équilibré dans ses proportions - en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas importants.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIE - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant.

NE PEUT ETRE JUGE : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue). La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés Bon ou Suffisant ne pourront prétendre à un classement).

Article A - 15 : C.A.C.S. Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er EXCELLENT en classe Intermédiaire ou en classe Ouverte ou en classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place. Les juges font des propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens après avoir vérifié qu'ils sont indemnes de dysplasie coxo-fémorale (stade A et B). Si le chien classé 2ème est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS après avoir vérifié qu'il est indemne de dysplasie coxo-fémorale (stade A et B). La RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge, de ses origines, ou de son stade de dysplasie.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Conformité au Standard. Les CACS ne sont valables qu'après leur homologation par la SCC.

Article A - 16 : RECLAMATIONS - Toutes les réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements puisque ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution d'un montant de 100€.

Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement.

Article A - 17 : SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien sans avoir obtenu l'accord des organisateurs par l'intermédiaire du secrétariat de l'exposition.



STANDARD OFFICIEL

Standard FCI N°95 /05.05.2003 /F - EPAGNEUL BRETON - ORIGINE : France.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 25.03.2003.

UTILISATION : Chiens d'arrêt.

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 7 Chiens d'arrêt.

Section 1.2 Chiens d'arrêts continentaux, type Epagneul.

Avec épreuve de travail.

BREF APERÇU HISTORIQUE

Originaire de France, plus précisément du centre de la Bretagne. Actuellement, numériquement, première race de chiens d'arrêt français.

Probablement l'un des plus vieux chiens de type épagneul, amélioré dès le début du XX^e siècle par divers croisements et sélections.

Un projet de standard de la race élaboré à Nantes en 1907, fut présenté et adopté lors de la première Assemblée plénière du Club à Loudéac (ex Côtes du Nord) le 7 juin 1908.

Ce fut le premier standard du « Club de l'Épagneul Breton à courte queue naturelle ».

ASPECT GENERAL

Le plus petit des chiens d'arrêt.

L'épagneul breton est un Braccoïde à queue courte ou sans queue. Harmonieusement construit sur une ossature solide sans être grossière. L'ensemble compact et râblé, cependant sans lourdeur, restant suffisamment élégant. Le chien est vigoureux, le regard est vif et l'expression intelligente. Il présente l'aspect d'un petit « COB brevilligne » plein d'énergie, ayant conservé dans son évolution le modèle brevilligne désiré et fixé par les réformateurs de la race.

PROPRIÉTÉS IMPORTANTES

Le crâne est plus long que le chanfrein, suivant le rapport 3 : 2.

Ensemble de la tête proportionné avec le corps.

Hauteur de la poitrine légèrement inférieure à la moitié de la hauteur au garrot.

Longueur scapulo-ischiale égale à la hauteur au garrot (chien inscriptible dans un carré).

COMPORTEMENT / CARACTERE

Chien s'adaptant à tout milieu, sociable, à l'expression intelligente et attentive, équilibré mentalement. Chien d'arrêt polyvalent, sur tout gibier et en tout terrain, passionné précocement.

Remarquable dans la recherche, allures, sens olfactif, étendue d'exploration, spontanéité et tenue de l'arrêt, rapport et aptitude au dressage.

TETE Présente des reliefs bien ciselés. La peau est bien adhérente.

REGION CRANIENNE

Crâne : Légèrement arrondi vue de face comme de profil. Vu de dessus les faces latérales sont très légèrement convexes.

Les lignes craniio-faciales sont parallèles. La largeur du crâne prise entre les arcades zygomatiques est inférieure à sa longueur.

Les arcades sourcilières ne sont pas proéminentes mais forment une courbe légèrement arrondie. Le sillon médian ainsi que la crête sagittale sont peu marqués. L'occiput comme les arcades zygomatiques sont moyennement marqués.

Stop : En pente douce.

REGION FACIALE

Truffe : Large à narines vastes, humides et bien ouvertes, de couleur en harmonie avec la robe, comme les bord des paupières et orifices naturels.

Chanfrein : Le chanfrein est rectiligne, les faces latérales du museau sont presque parallèles.

Lèvres : Sans laxité, de peu d'ampleur, assez fines et bien appliquées. L'inférieure discrètement masquée par la supérieure, dont le contour s'incurve progressivement jusqu'à la commissure peu apparente et bien close. Ensemble sans dépigmentation.

Mâchoires/dents : Denture bien implantée, complète et saine. Articulé en ciseaux.

Joues : Peu chargées, peau bien adhérente.

Yeux : Légèrement obliques. D'expression intelligente, douce et franche, légèrement ovales, non globuleux, aux paupières fines et bien appliquées, bien pigmentées. L'iris de couleur en harmonie avec la robe, de préférence foncée.

L'expression des yeux associée au mouvement de la base des oreilles vers le haut, concourent à la véritable « expression bretonne ».

Oreille : Attachée haut, triangulaire, assez large plutôt courte, (tirée vers l'avant, l'extrémité du pavillon de l'oreille atteint le stop). Partiellement couverte de poils ondulés surtout dans la partie supérieure, l'extrémité étant couverte de poils ras. Toujours très mobile quand le sujet est attentif ou en action.

COU

Il est de moyenne longueur et bien musclé, tronconique et légèrement galbé mais jamais roué. Bien dégagé des épaules, sans fanon.

CORPS

Ligne du dessus : Rectiligne jusqu'au rein et le début de la croupe.

Garrot : Suffisamment mobile et peu ressorti sans être empâté.

Dos : Rectiligne, court et rigide, intimement lié avec le rein.

Rein : Court, large et musclé.

Croupe : Très légèrement inclinée, large et musclée.

Poitrine : Descendue jusqu'au niveau de la pointe du coude, large avec la côte suffisamment cerclée, sans être cylindrique. Sternum large et peu relevé vers l'arrière. Les dernières côtes longues et souples.

Ventre : Légèrement relevé.

Flanc : Peu remonté et de peu d'étendue.

QUEUE

Attachée haut, portée horizontalement (ou légèrement tombante), souvent frétilante quand le chien est attentif ou en action. L'épagneul breton peut naître anoure ou brachyoure.

Lorsque la queue est coupée, la longueur idéale est de 3 à 6 cm ; elle ne doit pas dépasser 10 cm.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS :

Membres d'aplomb. Articulations souples et robustes.

Epaule : Mobile, longue (30% de la hauteur au garrot), bien appliquée avec des muscles épais. Son obliquité est celle d'un galopeur, comprise entre 55 & 60 degrés sur l'horizontale. Les deux sommets des omoplates sont proches de 5 cm.

Bras : Large, épais avec des muscles saillants. Sa longueur est très légèrement supérieure à celle de l'épaule. L'angle scapulo-huméral est compris entre 115 & 120 degrés.

Avant-bras : Musclé et nerveux. Sa longueur est légèrement supérieure à celle du bras. Sa direction doit être proche de la verticale.

Métacarpe : Robuste tout en conservant une certaine souplesse, légèrement oblique (son obliquité est comprise entre 10 & 15 degrés, sur la verticale).

Pied antérieur : Plutôt rond, doigts serrés, coussinets fermes, ongles courts.

MEMBRES POSTERIEURS :

Membres d'aplomb bien parallèles vus de derrière.

Cuisse : Large avec des muscles épais et saillants. Son obliquité par rapport à l'horizontale est comprise entre 70 & 75 degrés.

Jambe : De longueur très légèrement supérieure à celle de la cuisse avec des muscles secs et saillants. Large dans sa partie

supérieure, s'amincissant progressivement vers l'articulation du tarse. L'angle fémoro-tibial est proche de 130 degrés.

Jarret : Sec, avec des tendons apparents.

Métatarse : Robuste, vu de profil, sa direction est très proche de la verticale.

Pied postérieur : Plus long que l'antérieur, tout en conservant les mêmes caractéristiques.

ALLURES

Les différentes allures sont faciles mais puissantes, régulières et vives. Les membres se déplaçant bien en ligne sans oscillations verticales exagérées du corps et sans roulis, la ligne de dos restant ferme. Le galop est l'allure principale sur le terrain, les foulées sont rapides et d'amplitude moyenne, les postérieurs ne sont pas rejetés vers l'arrière (galop rassemblé).

PEAU

Peau fine, adhérente et bien pigmentée.

ROBE

POIL : Le poil doit être fin, non soyeux, plat ou très légèrement ondulé sur le corps. Jamais frisé. Ras sur la tête et la face antérieure des membres. Ces derniers sont pourvus postérieurement d'un poil abondant avec des franges qui diminuent progressivement de longueur jusqu'au carpe et au tarse et même en dessous.

COULEUR : Robe « blanc & orange », « blanc & noir », « blanc & marron », à panachure moyennement envahissante à plages irrégulières. Robe pie ou rouannée, quelquefois mouchetée sur le chanfrein, les lèvres et les membres. Avec également des taches feu (fauve de l'orangé au foncé), au chanfrein, sur les lèvres, au-dessus des yeux et aux membres, au poitrail et au-dessous de l'attache de la queue chez les tricolores. La liste étroite en tête est souhaitable dans toutes les robes. La robe unicolore n'est pas admise.

TAILLE

Mâles :

Taille minimale : 48 cm. Avec une tolérance de - 1 cm.

Taille maximale : 51 cm. Avec une tolérance de + 1 cm.

Femelles :

Taille minimale : 47 cm. Avec une tolérance de -1 cm.

Taille maximale : 50 cm. Avec une tolérance de + 1cm.

Taille idéale

pour les mâles : 49 à 50 cm.

pour les femelles : 48 à 49 cm.

DEFAUTS

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

Caractère : Timidité, regard fuyant.

Lignes de tête : Très légèrement divergentes.

Truffe : Très légèrement ladrée. Intérieur des narines dépigmenté.

Denture : Articulé en pince. Dents mal implantées.

Chanfrein : Pincé ou en sifflet.

Lèvres : Epaissees, pas assez ou trop descendues. Laxité excessive.

Yeux : Globuleux, en amande ou ronds.

Oreilles : Attachées trop bas, étroites à l'attache.

Dessus : Ensellé ou voussé.

Croupe : Trop étroite, très avalée.

Abdomen : Volumineux, levretté.

Pieds : Ecrasés, trop longs ou trop ronds.

Cou : Trop court et empâté. Léger fanon.

Rein : Long, étroit et faible.

Flancs : Trop creux, souvent associés à un rein faible, manquant de largeur.

Membres : Manque d'ossature. Coudes décollés. Sujet panard ou cagneux.

Poil : Court sur le corps.

DEFAUTS GRAVES

Comportement : Tempérament indolent.

Crâne : Arcades zygomatiques trop proéminentes. Stop très marqué, arcades sourcilières trop proéminentes.

Yeux : Clairs, regard méchant, d'oiseau de proie.

Cou : De longueur excessive. Fanons marqués.

Allure : Gêne dans les allures.

DEFAUTS ELIMINATOIRES

Adoptés par la SCC le 01/09/2020 revus par rapport au standard FCI n°95 du 05/05/2003

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race) ; en particulier un morphotype éloignant par trop du cob bréviligne et ou de graves carences dans les caractéristiques de la tête ne permettant pas l'expression de race souhaitée.

- Taille sortant des limites du standard :

- Mâles : 48 - 51 cm. Avec une tolérance de +/- 1 cm

- Femelles : 47 - 50 cm. Avec une tolérance de +/- 1 cm.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Lignes crano-faciales : convergence caractérisée

ROBE :

- Panachure anormale :

- Absence de panachure (robe unicolore fauve, noire ou marron ; robe bicolore noir et fauve ou marron et fauve).

- Panachure trop envahissante au niveau de la tête (œil compris en totalité dans une plage de panachure uniformément blanche ou panachure uniformément blanche trop marquée sur une oreille).

- Pigmentation anormale de certaines parties colorées de la robe :

- Présence de poils ou extrémités de poils noirs ou marrons sur la tête et ou le dos dans une robe fauve orangé panaché de blanc (« blanc et orange »). Robe dite charbonnée.

- Envahissement trop important par le fauve du sommet de la tête et ou de la nuque, voire du dos, au sein d'une robe noire ou marron marqué de fauve et panaché de blanc (robes dites « tricolores »).

- Présence d'une plage colorée noire ou marron suffisamment étendue chez un sujet fauve panaché de blanc ou d'une plage colorée de fauve chez un sujet noir ou marron panaché de blanc.

- Yeux très clairs, hétérochromes

- Ladre marqué à la truffe ou aux paupières

ANOMALIES :

- Mâchoires : prognathisme inférieur ou supérieur.

- Denture : Sont éliminatoires :

- L'absence de plus de deux P.M.2.

- L'absence de plus d'une P.M.3.

- Les absences d'une P.M.2 et d'une P.M.3 lorsqu'elles sont contiguës.

- L'absence de toute autre dent à l'exception des P.M.1 et M3 (considérées comme sans importance).

- Monorchidie, cryptorchidie.

- Présence d'ergots, même rudimentaires.

- Strabisme très marqué.

- Ectropion, entropion (en cas de mauvaise conformation de la paupière, ajourner le chien et demander un certificat vétérinaire).

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.

- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental

Club de l'Épagneul Breton

Fondé en 1907

Affilié à la Société Canine de France.



EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE

SELLES ST DENIS, le 7 juillet 2024

AFFIXE :

Demande d'inscription pour une classe reproducteur

(entre 3 chiens et 4 chiens issus d'un même reproducteur et le reproducteur mâle ou femelle déjà engagés aujourd'hui.)

NOM DU CHIEN	N° Catalogue	Classement	Points (/20)
Reproducteur :			
1.			
2.			
3.			
4.			

A. Moyenne des points obtenus sur l'expo (/20) <i>(nbre de points / nbre de chiens)</i>	
B. Note d'homogénéité du lot (/20) <i>(attribuée par le jury)</i>	
MOYENNE GENERALE <i>(A+B/2)</i>	

Classement :

Légende des points :
1^{er} EXC : 20 points 2^{ème} EXC : 18 points 3^{ème} EXC : 16 points
4^{ème} EXC : 14 points EXC : 12 points TB : 10 points

Club de l'Épagneul Breton

Fondé en 1907

Affilié à la Société Canine de France.



EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE

SELLES ST DENIS, le 7 juillet 2024

AFFIXE :

Demande d'inscription pour un lot d'affixe

(au moins trois chiens et au plus cinq chiens d'un même affixe déjà engagés dans une classe individuelle aujourd'hui.)

NOM DU CHIEN	N° Catalogue	Classement	Points (/20)
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

A. Moyenne des points obtenus sur l'expo (/20) <i>(nbre de points / nbre de chiens)</i>	
B. Note d'homogénéité du lot (/20) <i>(attribuée par le jury)</i>	
MOYENNE GENERALE <i>(A+B/2)</i>	

Classement :

Légende des points :

1^{er} EXC : 20 points
4^{ème} EXC : 14 points

2^{ème} EXC : 18 points
EXC : 12 points

3^{ème} EXC : 16 points
TB : 10 points

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE CONFORMITE AU STANDARD

ASSOCIATION DE RACES ORGANISANT ANNUELLEMENT
UNE EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE
(admettant deux champions par an pour chaque sexe)

Ces expositions devront réunir un minimum de 50 sujets
pour l'ensemble des races ou variétés dépendant du club.

Pour l'obtention du titre de Champion National de Conformité au Standard, le chien doit cumuler :

1. Soit le C.A.C.S. de l'Exposition de Championnat, soit le C.A.C.S. de l'Exposition Nationale d'Elevage accompagné d'une récompense en travail : titre de trialer

Dans le cas où le même chien obtiendrait ces deux C.A.C.S (et s'ils ne sont pas utilisés pour son homologation), la R.C.A.C.S de la récompense obtenue en second serait transformée en C.A.C.S. sous réserve que le chien l'ayant obtenue remplisse les conditions exigées.

2. Un C.A.C.S. dans une Exposition Internationale où est obligatoirement attribué un C.A.C.I.B.

3. Un C.A.C.S. dans une des Exposition "Spéciales" de race organisée par le Club de race.

L'obtention de deux RCACS lors de « Spéciales » équivaut à un CACS de Spéciale

Après l'obtention du CACS de Championnat de la Société Centrale Canine ou de Nationale d'Elevage, les autres CACS doivent être obtenus dans un **déla** maximum de 2 ans ; tous les CACS obtenus avant sont valables pour l'homologation du titre.

Pour les chiens soumis à une épreuve de travail, le CACS de l'Exposition de Championnat ne sera homologué que si, dans les deux ans qui suivent (au cas où il ne l'aurait pas obtenu précédemment), le chien obtient la récompense exigée, sinon ce CACS sera attribué au chien ayant obtenu la RCACS sous réserve qu'il remplisse les conditions exigées ci-dessus. (dans les mêmes délais).

- Les CACS doivent être obtenus **sous trois juges différents, dont au moins un juge français.**

L'obtention du titre de champion de Conformité au standard est subordonnée à une lecture de dépistage de la dysplasie coxo-fémorale indiquant un stade limité à "A" ou "B".

Note importante :

La demande d'homologation du titre de Champion de France doit être présentée au club de race en charge dans un **déla** de 2 mois après l'obtention de la dernière récompense. Passé ce déla, le dossier sera déclaré forclos et le titulaire de la RCACS ayant valeur de Championnat pourra postuler l'homologation du titre de Champion, s'il remplit les conditions stipulées.

LOTS D'AFFIXE

EPAGNEUL BRETON Blanc et Orange DES HAUTES POUSTERLES
..... BARBADUN
..... DE TREMOUARD
..... DE LA VALLEE DE SENLIS
EPAGNEUL BRETON Autres couleurs DE LA VALLEE D'OYSEL
..... DES BOIS DE GLAND

LOT DE REPRODUCTEUR

EPAGNEUL BRETON Blanc et Orange M. RIVA François

Statistiques des chiens inscrits

7e GROUPE

EPAGNEUL BRETON Blanc et Orange.....133

PUPPY MALES.....	De 1 à 1.....	1
JEUNE MALES.....	De 2 à 16.....	15
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 17 à 23.....	7
OUVERTE MALES.....	De 24 à 33.....	10
TRAVAIL MALES.....	De 34 à 50.....	17
CHAMPION MALES.....	De 51 à 57.....	7
VETERAN MALES.....	De 58 à 58.....	1
BABY FEMELLES.....	De 59 à 59.....	1
PUPPY FEMELLES.....	De 60 à 62.....	3
JEUNE FEMELLES.....	De 63 à 75.....	13
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 76 à 85.....	10
OUVERTE FEMELLES.....	De 86 à 106....	21
TRAVAIL FEMELLES.....	De 107 à 128..	22
CHAMPION FEMELLES.....	De 129 à 130..	2
VETERAN FEMELLES.....	De 131 à 133..	3

EPAGNEUL BRETON Autres couleurs.....68

PUPPY MALES.....	De 134 à 135..	2
JEUNE MALES.....	De 136 à 137..	2
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 138 à 140..	3
OUVERTE MALES.....	De 143 à 155..	13
TRAVAIL MALES.....	De 156 à 201..	9
VETERAN MALES.....	De 141 à 142..	2
PUPPY FEMELLES.....	De 164 à 164..	1
JEUNE FEMELLES.....	De 165 à 175..	11
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 176 à 176..	1
OUVERTE FEMELLES.....	De 177 à 192..	16
TRAVAIL FEMELLES.....	De 193 à 198..	5
CHAMPION FEMELLES.....	De 197 à 197..	1
VETERAN FEMELLES.....	De 199 à 200..	2

Soit 201 chiens inscrits pour 28 races dans le 7e Groupe

Soit 201 chiens inscrits pour 28 classes à l'exposition de N.E. Epagneul Breton

JURY

- ! juge Non défini (1)

EPAGNEUL BRETON Autres couleurs

CLASSE CHAMPION Femelles : 1

M. CHOIGNARD Thomas (41)

EPAGNEUL BRETON Blanc et Orange

CLASSE JEUNE Mâles : 15

CLASSE JEUNE Femelles : 13

EPAGNEUL BRETON Autres couleurs

CLASSE JEUNE Mâles : 2

CLASSE JEUNE Femelles : 11

M. LEVAUFRE Jean-Louis (41)

EPAGNEUL BRETON Blanc et Orange

CLASSE PUPPY Mâles : 1

CLASSE VETERAN Mâles : 1

CLASSE BABY Femelles : 1

CLASSE PUPPY Femelles : 3

CLASSE VETERAN Femelles : 3

EPAGNEUL BRETON Autres couleurs

CLASSE PUPPY Mâles : 2

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 3

CLASSE OUVERTE Mâles : 13

CLASSE TRAVAIL Mâles : 9

CLASSE VETERAN Mâles : 2

CLASSE PUPPY Femelles : 1

CLASSE VETERAN Femelles : 2

. M. FLOIRAS et Mme RUSH (53)

EPAGNEUL BRETON Blanc et Orange

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 10

CLASSE OUVERTE Femelles : 21

CLASSE TRAVAIL Femelles : 22

. M. TOULET et Mme MOORES (34)

EPAGNEUL BRETON Blanc et Orange

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 7

CLASSE OUVERTE Mâles : 10

CLASSE TRAVAIL Mâles : 17

. Mme GESLIN et M. OZDIL (31)

EPAGNEUL BRETON Blanc et Orange

CLASSE CHAMPION Mâles : 7

CLASSE CHAMPION Femelles : 2

EPAGNEUL BRETON Autres couleurs

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

CLASSE OUVERTE Femelles : 16

CLASSE TRAVAIL Femelles : 5

EPAGNEUL BRETON Blanc et Orange

CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. LEVAUFRE Jean-Louis

TRES PROMETTEUR **1** **ULKAN DE NOTRE DAME DES PRES**
LOF : 328888 Tat : 250268780994410 né le 16/11/2023 (OBI DU CLOS DU GRAND LIEU X OLYMPE DU CHEMIN DU SEL) Prod. M. Mme VIGNAL Hervé et Amélie Prop. M. BOUCHARIN Jean-Claude
Meilleur Puppy

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. CHOIGNARD Thomas

EXCELLENT **2** **REY DE AMAGANOS**
LOE : 2678094 Tat : 941000027759948 né le 23/03/2023 (BARBADUN MOUSTIC X IRINA DE AMAGANOS) Prod. Mme MIGUEL ANGEL Luque Prop. Mme MIGUEL ANGEL Luque

1er EXCELLENT CACS-J **3** **UBU DE BILI-GWEN**
LOF : 328587 Tat : 250269100356367 né le 13/08/2023 ((CH) NESTOR BURMA DU DOMAINE DE FAYET X O'NIGOU DEN DE BILI-GWEN) Prod. MM. DAGORNE J. et Christian Prop. M. MORRIER Jacques

4e EXCELLENT **4** **UGO DU DOMAINE DES CLOCHETTES D'OR**
LOF : 328079 Tat : 250269591271317 né le 10/06/2023 (PEPSI DES SOUS BOIS DE LAGUINIE X MITZI DE LA PLAINE MARAT) Prod. M. WIASTERSHEIM Samuel Prop. M. WIASTERSHEIM Samuel

TRES BON **5** **UHLAN DES BORDS DU CHER**
LOF : 326501 Tat : 250269591003371 né le 13/05/2023 (RALEUR DU BOIS DES ECRIVAINS X NALA) Prod. M. ROCHER Guy Prop. M. HARDOUIN Eric

ABSENT **6** **UKKO DES HAUTES POUSTERLES**
LOF : 327271 Tat : 250269610705171 né le 22/06/2023 (RIMBAUD DES HAUTES POUSTERLES X SAPHIR DES HAUTES POUSTERLES) Prod. M. CAZEMAGES Jean-Luc Prop. M. CAZEMAGES Jean-Luc

EXCELLENT **7** **ULHAN DE BILI-GWEN**
LOF : 328588 Tat : 250269100356393 né le 13/08/2023 (NESTOR BURMA DU DOMAINE DE FAYET X O' NIGOU DEN DE BILI-GWEN) Prod. M. DAGORNE J. et Mr Dagorne Christian Prop. M. Mme VIOU Jean-Pierre

ABSENT **8** **ULISSE DE LA MORDOREE DE PUISAYE**
LOF : 326383 Tat : 250268780658263 né le 09/05/2023 (RIO DE LA SOURCE DES GRANDS RIAN X PEPETTE DITE POCKET DU MOULIN DE LEUVILLE) Prod. M. JOLIVET Romain Prop. M. JOLIVET Romain

EXCELLENT **9** **ULTIMO DU DOMAINE DE PIEROBIN**
LOF : 328451 Tat : 250268780828646 né le 11/08/2023 (ROONEY DE LA PLAINE MARAT X OLGA DE LA BELLE DU BOIS JOLLY) Prod. M. GAILLARD Clément Prop. M. GAILLARD Clément

3e EXCELLENT **10** **ULTRA DE SAINT ALAMO**
LOF : 326828 Tat : 250269610551269 né le 08/04/2023 (OSCAR DES BOIS DE GLAND X ORKA DE SAINT ALAMO) Prod. M. MOULIN Pascal Prop. M. MOULIN Pascal

EXCELLENT **11** **ULYSSE DES SOURCES DE ROUADAN**
LOF : 325860/40919 Tat : 250269610603296 né le 01/04/2023 (SALTO DES SOURCES DE ROUADAN X RADJA DE TREMOUARD) Prod. M. SELLIER David Prop. M. MAZOUÉ Christophe

2e EXCELLENT **12** **UNIK DE LA POINTE DE ROUMAGNAC**
LOF : 326591 Tat : 250269610798748 né le 11/05/2023 (MAXWELL DES PLAINES DAUXEENES X NOVA DE LA POINTE DE ROUMAGNAC) Prod. MM. Mme VEDELHE Bernard, Béatrice et C. Prop. M. VEDELHE Bernard

- EXCELLENT **13** **URGO DU DOMAINE DE FAYET**
 LOF : 326320 Tat : 250269300304137 né le 21/03/2023 (MAJOR DE SANT TUDEC X POLKA DU DOMAINE DE FAYET) Prod. MM. MORRIER Jacques / RIVOAL François Prop. M. MORRIER Jacques
- EXCELLENT **14** **URIK DES HAUTES POUSTERLES**
 LOF : 327510 Tat : 250268780905815 né le 02/06/2023 (SCOTT DES HAUTES POUSTERLES X STAR DE LA PLAINE MARAT) Prod. M. CAZEMAGES Jean-Luc Prop. M. CAZEMAGES Jean-Luc
- EXCELLENT **15** **USKO DE LA VALLEE DE SENLIS**
 LOF : 328032 Tat : 250268502335544 né le 17/09/2023 (LOUSTIC DE FRESNEL X PEGGY DE LA VALLEE DE SENLIS) Prod. M. Mme MOREL Nicolas et Elodie Prop. M. LIEPPE Sébastien
- EXCELLENT **16** **XURSO DE PUENTEMOCHA**
 LOE : 2652365 Tat : 941010000454767 né le 12/01/2023 (ULISES DE PUENTEMOCHA X RANIA DE LA PLAINE MARAT) Prod. M. MENESES Ricardo Prop. M. MENESES Ricardo

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE . M. TOULET et Mme MOORES

- ABSENT **17** **DALI DE LOS MAJADALES**
 LOE : 2654044 Tat : 941010000556282 né le 12/07/2022 (DALI DE LOS MAJADALES X KHARMA DE LOS MAJADALES) Prod. M. BENAVENTE Rafael Prop. M. BENAVENTE Rafael
- 4e EXCELLENT **18** **TANOS DE KERANLOUAN**
 LOF : 324326/40930 Tat : 250268780589344 né le 08/11/2022 (IVES DE KERANLOUAN X RAFA DE KERANLOUAN) Prod. M. MORIN Patrick Prop. Mlle CHOQUART Amandine
- 3e EXCELLENT **19** **TASKO DE LA ROCHE BOURBONNAISE**
 LOF : 324145/40955 Tat : 250269591250123 né le 25/10/2022 (MINOS DE LA RIBIERE BAYARD X R'MINE DU BOIS DE VERT PRE) Prod. M. COLBEAU Eddy Prop. M. BORDE Emmanuel
- TRES BON **20** **UNO DES BOIS DE GLAND**
 LOF : 326789/40960 Tat : 250269610766640 né le 21/03/2023 (OSCAR DES BOIS DE GLAND X OXANE) Prod. M. HOUY Gilduin et Veronique Prop. M. FAIELLO Tony
- 1er EXCELLENT **21** **UTA DES SOURCES DE ROUADAN**
 LOF : 325858/40918 Tat : 250269610603208 né le 01/04/2023 (SALTO DES SOURCES DE ROUADAN X RADJA DE TREMOUARD) Prod. M. SELLIER David Prop. M. SELLIER David
- EXCELLENT **22** **UTER DES SOURCES DE ROUADAN**
 LOF : 325859 Tat : 250269610603352 né le 01/04/2023 (SALTO DES SOURCES DE ROUADAN X RADJA DE TREMOUARD) Prod. M. SELLIER David Prop. M. GENTIL Christian
- 2e EXCELLENT **23** **ZAR KALENIC**
 JR : 724959 Eb Tat : 688052000252108 né le 08/10/2022 (IPER DE LA MARE BOURCY X BASTA KALENIC) Prod. M. ACIMOVIC Aleksandar Prop. M. ACIMOVIC Aleksandar

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE . M. TOULET et Mme MOORES

- 1er EXCELLENT **24** **BARBADUN PATXI**
 RCACS
 LOE : 2583905 Tat : 985113005490587 né le 13/04/2021 (FATS DE HAUTES CLAUDES X BARBADUN FIONA) Prod. M. GARCIA Ruben Prop. M. GARCIA Ruben
- 4e EXCELLENT **25** **HIGHCLARE ONLY ONE AVEC TAILLISIDE**
 KC : AV01361501 Tat : 953010002575520 né le 05/02/2018 (SH CH TAILLISIDE WINTER BERRY X SH CH HIGHCLARE FLAMING NORA) Prod. Mme GILL Tully Prop. Mme COOK Fiona
- EXCELLENT **26** **NET DE SOUS LES VIVIERES**
 LOF : 298217/37936 Tat : 228CDL né le 01/08/2017 (GAMI DE SOUS LES VIVIERES X IXIA DE SOUS LES VIVIERES) Prod. M. RIVA François Prop. M. RIVA François

ABSENT	27	<u>RANGER DE LA HAILLE AU LOUP</u>	LOF : 311756 Tat : 250268743379655 né le 10/06/2020 (GOOD YEAR DE LA HAILLE AU LOUP X JOY DE LA HAILLE AU LOUP) Prod. M. FOUGERAT Roger et Christophe Prop. M FOUGERAT Gregoire
2e EXCELLENT	28	<u>SPEED DU GRAND ETRICHER</u>	LOF : 315566/39900 Tat : 250269590323051 né le 13/02/2021 (OSCAR DES BOIS DE GLAND X MIA DE LA PLAINE MARAT) Prod. M. BOULAY Jean-Baptiste Prop. M. BOULAY Jean-Baptiste
EXCELLENT	29	<u>TEJI DU CLOS D'ARTHEMONE</u>	LOF : 319970/40615 Tat : 250268723177681 né le 07/01/2022 (MYSTER DE LA SOURCE AUX PERDRIX X O'HARA DU CLOS D'ARTHEMONE) Prod. M. CLAPIER Frederic Prop. M. CLAPIER Frédéric
EXCELLENT	30	<u>THALES DES GRANDES CONCISES</u>	LOF : 323234/40595 Tat : 250268780395761 né le 06/06/2022 (MAJOR DE SANT TUDEC X ORORE DE LA DIANE DU DROUVENANT) Prod. M.Mme ARCHER Daniel Prop. M. ARCHER Daniel
3e EXCELLENT	31	<u>THIAGO DES HAUTES POUSTERLES</u>	LOF : 322958/40473 Tat : 250268780251264 né le 24/05/2022 (JAGUAR DES HAUTES POUSTERLES X RABANE DES HAUTES POUSTERLES) Prod. M. CAZEMAGES Jean-Luc Prop. M. CAZEMAGES Jean-Luc
EXCELLENT	32	<u>TITO DU DOMAINE DE L'ERISSE</u>	LOF : 322955/40703 Tat : 250269590838559 né le 26/05/2022 (NET DE SOUS LES VIVIERS X RAVIE DU DOMAINE DE L'ERISSE) Prod. M. WIASTERSHEIM Jean Prop. M. WIASTERSHEIM Samuel
ABSENT	33	<u>TOOD DI VAL GROSSA</u>	LOI : 22/146287 Tat : 380260044592943 né le 01/07/2022 (REG DE LA PLAINE MARAT X MIMI DI VAL GROSSA) Prod. M. PRETO Andrea Prop. M. MAZZETTI Enrico
CLASSE TRAVAIL MALES - JUGE . M. TOULET et Mme MOORES			
3e EXCELLENT	34	<u>BARBADUN MUSE</u>	LOE : 2560627 Tat : 985113004158865 né le 12/01/2020 (FILOU DES PIGNETTES X IUKA DI VAL GROSSA) Prod. M. GARCIA Ruben Prop. M. GARCIA Ruben
EXCELLENT	35	<u>OBİ DU CLOS DU GRAND LIEU</u>	LOF : 303121/38510 Tat : 250269811649207 né le 19/09/2018 ((CH) HIPSO DU VAL AUX MIROIRS X MONA DE TREMOUARD) Prod. M. Mmes BURGER Eugène, Marguerite et Stéphanie Prop. Mme BURGER Stéphanie
ABSENT	36	<u>OKO DE LOS MAJADALES</u>	LOE : 2334514 Tat : 941000019904258 né le 15/07/2016 (ECO DE VATURYVAGA X OMARA DE TRASSIERRA) Prod. M. BENAVENTE Rafael Prop. M. BENAVENTE Rafael
EXCELLENT	37	<u>PETER PAN DES CAPRICES DE SOLMAR</u>	LOF : 308425/38956 Tat : 250269590068314 né le 25/09/2019 (GOLF DE SAINT LUBIN X ISA DES CAPRICES DE SOLMAR) Prod. Mme ALRVIE Isabelle Prop. Mme RAYMOND Patricia
EXCELLENT	38	<u>RIKY DES HAUTES POUSTERLES</u>	LOF : 312257/39648 Tat : 250269590229336 né le 04/08/2020 (GOLF DE SAINT LUBIN X OLENT DE PHOIBE) Prod. M. CAZEMAGES Jean-Luc Prop. M. MASSONDE Dominique
EXCELLENT	39	<u>ROSCOFF DE LA MALHERBERIE</u>	LOF : 312903/39586 Tat : 250269608713951 né le 01/08/2020 (GOUSTAN DE LA MALHERBERIE X OUEDIC DE LA COUR AU COQ) Prod. M. FORGES Jean Pascal Prop. M. FORGES Jean-Pascal
2e EXCELLENT	40	<u>SALTO DE TROBAY</u>	LOF : 315914/39778 Tat : 250269608901066 né le 13/04/2021 (OSCAR DES BOIS DE GLAND X LESVEN DE TROBAY) Prod. M. ANDRO Loïc Prop. M. ANDRO Loïc

EXCELLENT	41	<u>SCOOP DE LA PLAINE MARAT</u>	LOF : 316537/40030 Tat : 250268723117613 né le 06/05/2021 (MILAN DU TRIO DE GASCOGNE X H'ALIA GALLA DE LA PLAINE MARAT) Prod. M. PASTY Prop. M. BARRET Philippe
4e EXCELLENT	42	<u>SHUN DES BOIS DE GLAND</u>	LOF : 315170/39877 Tat : 250269802917750 né le 13/03/2021 (OSCAR DES BOIS DE GLAND X OXANE) Prod. M. Mme HOUY Gilduin et Véronique Prop. M. HOUY Gilduin
EXCELLENT	43	<u>SISKO VON DER HUBERTUSHOHE</u>	VDH : 003/21 Tat : 276098800231179 né le 01/04/2021 (HUNTER VON DER HUBERTUSHOHE X JAUSTINE DE LA VALLEE D'ORSEVAL) Prod. M. MULLER Jozef Prop. M. DUNKEL Niils
EXCELLENT	44	<u>SKARZ DE BILI-GWEN</u>	LOF : 317046/40185 Tat : 250269590502787 né le 15/06/2021 (FRIKO DE BILI-GWEN X JUNA DE SANT TUDEC) Prod. MM. DAGORNE J. et Christian Prop. M. DAGORNE Christian
EXCELLENT	45	<u>SKO DE LA PLUME PICARDE</u>	LOF : 314146/39657 Tat : 250268600336603 né le 01/01/2021 (JOKER DU BOIS COURCOL X MOLENE DE LA PLUME PICARDE) Prod. M. ALEXANDRE Dominique Prop. M. BURELLER Pascal
EXCELLENT	46	<u>SMALTO DU VALLON DE LA RIGAUDE</u>	LOF : 319505/40204 Tat : 250268780000788 né le 16/11/2021 (HENDJY DU VALLON DE LA RIGAUDE X MOKA DU VALLON DE LA RIGAUDE) Prod. M. POURCEL Robert Prop. M. BO Danilo
1er EXCELLENT CAC3	47	<u>TEXAS DE LA SOURCE DES GRANDS RIAN</u>	LOF : 320813/40334 Tat : 250268780124971 né le 20/03/2022 (JET DU GRAND CAPRICORNE X MYLAS DU MONT CHANOIS) Prod. M. DELAUNAY Aurélien Prop. M. HANDSCHUTTER Franck
EXCELLENT	48	<u>THAL DES LANDES DE CLAUROY</u>	LOF : 322245/40602 Tat : 250269610405336 né le 30/05/2022 (INTRUS DU CANAL DE LUNEL X OYAS II DE LA TRAVERSE PONTHEIU) Prod. M. FORFERT Gaël Prop. M. CARSANA Jean-Claude
EXCELLENT	49	<u>THORPE DES TILLEULS DE SAINT GEORGES</u>	LOF : 321852/40571 Tat : 250268780365553 né le 07/05/2022 (INOUC DES RIVES DU TER X NOKIA DES TILLEULS DE SAINT GEORGES) Prod. M. BOURSERAU Gilles Prop. M. BOURSERAU Gilles
EXCELLENT	50	<u>TROLL DES BOIS DE GLAND</u>	LOF : 323570/40687 Tat : 250269610354876 né le 24/05/2022 (HECAR DES BOIS DE GLAND X MORGANE DE SAINT LUBIN) Prod. M. HOUY Gilduin et Veronique Prop. M. CARISEY Eric
CLASSE CHAMPION MALES - JUGE . Mme GESLIN et M. OZDIL			
ABSENT	51	<u>BARBADUN IRUNE</u>	LOE : 2387278 Tat : 985113001475420 né le 15/09/2017 (FILOU DES PIGENETTES X BARBADUN ERIKA) Prod. M. GARCIA Ruben Prop. M. GARCIA Ruben
EXCELLENT	52	<u>BARBADUN WYLI</u>	LOE : 2466301 Tat : 985113002590978 né le 08/01/2019 (GLEN DE PLAINE DE MARAT X IUKA DE VAL GROSSA) Prod. M. GARCIA Ruben Prop. M. GARCIA Ruben
4e EXCELLENT	53	<u>ROCKY DE LA PLAINE MARAT</u>	LOF : 309337/39177 Tat : 250268723059338 né le 12/03/2020 (OSCAR DES BOIS DE GLAND X MADDIE DE LA PLAINE MARAT) Prod. GAEC PASTY Prop. Mme BAUDET Maryse
1er EXCELLENT	54	<u>SATIN DE TREMOUARD</u>	LOF : 314258/39777 Tat : 291JFV né le 09/02/2021 (ILIAS DES COTEAUX DU CABARDES X (CH) MISS DE TREMOUARD) Prod. Mme FLAUX Sandrine Prop. Mlle FLAUX Sandrine

Meilleur de sexe
Opposé

3e EXCELLENT	55	<u>SCOOBY DE PUENTEMOCHA</u>	LOE : 2378774 Tat : 938000000808548 né le 26/05/2017 (RECORD DE PUENTEMOCHA X OLGA DE PUENTEMOCHA) Prod. M. MENESES Ricardo Prop. M. MENESES Ricardo
EXCELLENT	56	<u>STAR DU CASAQUIN</u>	LOF : 318656/40712 Tat : 250269100228283 né le 30/08/2021 (MOLDAWID AXEL X JIROUASE DES BOIS DE GLAND) Prod. M. PIAT Jean-Christophe Prop. Mme LAUENSTEIN Sarah
2e EXCELLENT	57	<u>TEXAS DE LA PLAINE MARAT</u>	LOF : 323109/40459 Tat : 250269590838849 né le 21/06/2022 (NEXAN DE LA PLAINE MARAT X OVALIE DE LA PLAINE MARAT) Prod. GAEC PASTY Prop. M. DESMONTS Jacques
CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. LEVAUFRE Jean-Louis			
1er EXCELLENT CAC-S-V	58	<u>RECORD DE PUENTEMOCHA</u>	LOE : 2292711 Tat : 941000019098019 né le 02/01/2016 (JAGUARD DU MAS D'EYRAUD X OBENE DE PUENTEMOCHA) Prod. M. MENESES Ricardo Prop. M. MENESES Ricardo
CLASSE BABY FEMELLES - JUGE M. LEVAUFRE Jean-Louis			
TRES PROMETTEUR Meilleur Baby	59	<u>VIOLETTE DES T'CHIOTS PICARDS</u>	LOF : 329519 Tat : 250269611028259 née le 17/02/2024 (ONE DE LA TRAVERSE PONTHEIU X REA DES BOIS DE GLAND) Prod. M. Mlle DEBLANGY Pascal / GOSSART Ingrid Prop. Mme M. GOSSART Ingrid / DEBLANGY Pascal
CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. LEVAUFRE Jean-Louis			
TRES PROMETTEUR	60	<u>ULLY DE NOTRE DAME DES PRES</u>	LOF : 328889 Tat : 250268780994434 née le 16/11/2023 (OBI DU CLOS DU GRAND LIEU X OLYMPE DU CHEMIN DU SEL) Prod. M. Mme VIGNAL Hervé et Amélie Prop. M. VIGNAL Hervé
TRES PROMETTEUR	61	<u>UNE CHARLOTTE AUX FRAISES DES TERRES DE FLORE</u>	LOF : 329181 Tat : 250269610914474 née le 30/11/2023 (SPART DU FIEF DES KALLISTOS X SHOCOLATINE DES TERRES DE FLORE) Prod. Mme M. DELABAERE Virginie et Hadrien Prop. M. Mme DELABAERE Hadrien et Virginie
PROMETTEUR	62	<u>VEGA DEL SACHA PETROVIC</u>	JR : 726325 Tat : 688052000244933 née le 05/11/2023 (JOEP DE L ARDOUR X COENOBIMUM GITANE) Prod. M. PETROVIC Sacha Prop. M. GAILLARD Clément
CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. CHOIGNARD Thomas			
ABSENT	63	<u>BARBADUN YULY</u>	LOE : 2679838 Tat : 992000002088894 née le 17/02/2023 (HUGO DE SAINT LUBIN X BARBADUN NONA) Prod. M. GARCIA Ruben Prop. M. GARCIA Ruben
4e EXCELLENT	64	<u>RANIA DE AMAGANOS</u>	LOE : 2678092 Tat : 941000028635059 née le 23/03/2023 (BARBADUN MOUSTIC X IRINA DE AMAGANOS) Prod. Mme MIGUEL ANGEL Luque Prop. Mme MIGUEL ANGEL Luque
EXCELLENT	65	<u>ULINE DES T'CHIOTS PICARDS</u>	LOF : 326672 Tat : 250269610711449 née le 23/05/2023 (RUBIS DE LA BLANQUE REDERIE X OSCA DES T'CHIOTS PICARDS) Prod. M. Mlle DEBLANGY Pascal / GOSSART Ingrid Prop. Mme M. GOSSART Ingrid / DEBLANGY Pascal
EXCELLENT	66	<u>ULINE DU GRAND ETRICHER</u>	LOF : 326934 Tat : 250269591514341 née le 22/04/2023 (SPEED DU GRAND ETRICHER X PATSY DE LA PLAINE MARAT) Prod. M. BOULAY Jean-Baptiste Prop. M. BOULAY Jean-Baptiste
EXCELLENT	67	<u>ULKA DE LA VALLEE D'OYSEL</u>	LOF : 329333 Tat : 250269610903203 née le 07/10/2023 (LASCAR DE TREMOUARD X MASCOTTE DE LA VALLEE D'OYSEL) Prod. M. Mme BRETAULT Jean-Luc / SERRES Sandrine Prop. M. BRETAULT Jean-Luc

1er EXCELLENT CAC-S-J	68	<u>ULYA DE LA PLAINE MARAT</u>	LOF : 326062 Tat : 250269591427416 née le 10/04/2023 (NET DE SOUS LES VIVIERS X PEPITTE DE LA PLAINE MARAT) Prod. M. PASTY Prop. M. MOULIN Pascal
EXCELLENT	69	<u>UMIKA DE LA RIVIERE OUAREAU</u>	LOF : 326973 Tat : 250268502230480 née le 13/05/2023 (HORUS DE TREMOUARD X SPRITE DE LA RIVIERE OUAREAU) Prod. M. Mme HANRIOT Rémi / TROIS Nathalie Prop. Mme SOUTHORN Karin
ABSENT	70	<u>UNE BRETONNE DE BILI-GWEN</u>	LOF : 328583 Tat : 250269100356363 née le 13/08/2023 (NESTOR BURMA DU DOMAINE DE FAYET X O'NIGOU DEN DE BILI-GWEN) Prod. MM. DAGORNE J. et Christian Prop. M. MORRIER Jacques
3e EXCELLENT	71	<u>UNIQUE VOM SCHWANENBERG</u>	VDH : C.B.V. 009/23 Tat : 276095611305674 née le 29/01/2023 (RALEUR DU BOIS DES ECRIVAINS X MAGUY DE LA PLAINE MARAT) Prod. M. Mme EISSING Andreas et Anne Prop. Mme M. EISSING Anne et Andreas
EXCELLENT	72	<u>URBANE DU GRAND ETRICHER</u>	LOF : 328944 Tat : 250269101166310 née le 17/09/2023 (HECAR DES BOIS DE GLAND X OURAL DU GRAND ETRICHER) Prod. M. BOULAY Jean-Baptiste Prop. M. BOULAY Jean-Baptiste
EXCELLENT	73	<u>UROISE DU CLOS DES ERONDES</u>	LOF : 327413 Tat : 250268780429556 née le 17/07/2023 (OSCAR DES BOIS DE GLAND X NOISETTE DU CLOS DES ERONDES) Prod. M. DEVERRIERE Alain Prop. M. DEVERRIERE Alain
TRES BON	74	<u>JUSTINE DES BORDS DU CHER</u>	LOF : 326505 Tat : 250269590998013 née le 13/05/2023 (RALEUR DU BOIS DES ECRIVAINS X NALA) Prod. M. ROCHER Guy Prop. M. ROCHER Guy
2e EXCELLENT	75	<u>UZIK DE TREMOUARD</u>	LOF : 326339 Tat : 322TFY née le 11/04/2023 ((CH) LASCAR DE TREMOUARD X ORNETTE DE TREMOUARD) Prod. Mme FLAUX Sandrine Prop. Mlle FLAUX Sandrine
CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE . M. FLOIRAS et Mme RUSH			
1er EXCELLENT RCACS	76	<u>JASSENDUE USOA</u>	KC : BA19191006 Tat : 900133000706912 née le 10/03/2023 ((CH) TILLYBIRLOCH JEM X NEUVILLE NARISKA AT JASSENDUE) Prod. Miss GUDGIN Sue Prop. Mlle GUDGIN Sue
TRES BON	77	<u>TAMBEL DES SOURCES DE ROUADAN</u>	LOF : 323254/53148 Tat : 250269610394723 née le 21/07/2022 (JOCKER DE TREMOUARD X PRUNE DES CHAUMES AUX CAILLES) Prod. M. SELLIER David Prop. M. SELLIER David
2e EXCELLENT	78	<u>TAYA DU PONT DE CAUHET</u>	LOF : 324606 Tat : 250268780635857 née le 10/11/2022 (NESTOR DU PONT DE CAUHET X MAJVA DES NOUVELLES LANDES) Prod. M. Mme POTTIER Robert et Marilyn Prop. Mme POTTIER Marilyn
EXCELLENT	79	<u>TIPIE DES PLAINES DE LA GARDE</u>	LOF : 324402/53197 Tat : 315PBA née le 10/11/2022 (LURIK DE LA PLAINE MARAT X NALA DES PLAINES DE LA GARDE) Prod. M. SAUVAGEAU Mathieu Prop. M. SAUVAGEAU Mathieu
TRES BON	80	<u>TOPAZE DES HAUTES POUSTERLES</u>	LOF : 325134/53278 Tat : 250268780627868 née le 31/10/2022 (JAGUAR DES HAUTES POUSTERLES X PANDORA DES HAUTES POUSTERLES) Prod. M. CAZEMAGES Jean-Luc Prop. M. CAZEMAGES Jean-Luc
4e EXCELLENT	81	<u>TRACY DE LA PLAINE MARAT</u>	LOF : 324228 Tat : 250269590872405 née le 10/09/2022 (NET DE SOUS LES VIVIERS X PEPITTE DE LA PLAINE MARAT) Prod. M. PASTY Gilles Prop. M. DESPRATS Henri

ABSENT	82	<u>TYNA DE LA PLAINE MARAT</u>	LOF : 323695/53174 Tat : 250269590838942 née le 10/07/2022 (LURIK DE LA PLAINE MARAT X BARBADUN HADA) Prod. GAEC PASTY Prop. M. PASTY Gilles
3e EXCELLENT	83	<u>UDY DU VALLON DE LA RIGAUDE</u>	LOF : 325910 Tat : 250269590961355 née le 03/04/2023 (LUKE DU VALLON DE LA RIGAUDE X OXANE DU VALLON DE LA RIGAUDE) Prod. M. POURCEL Robert Prop. M. POURCEL Robert
EXCELLENT	84	<u>UMIE DES SOURCES DE ROUADAN</u>	LOF : 325857 Tat : 250269610603479 née le 01/04/2023 (SALTO DES SOURCES DE ROUADAN X RADJA DE TREMOUARD) Prod. M. SELLIER David Prop. M. GABORIEAU Patrice
ABSENT	85	<u>ZIRA KALENIC</u>	JR : 724963 Eb Tat : 688052000252058 née le 08/10/2022 (IPER DE LA MARE BOURCY X BASTA KALENIC) Prod. M. ACIMOVIC Aleksandar Prop. M. ACIMOVIC Aleksandar
CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE . M. FLOIRAS et Mme RUSH			
ABSENT	86	<u>BARBADUN NERU</u>	LOE : 2666534 Tat : 992000002128014 née le 05/03/2022 (LARRY DE SAINT ALAMO X BARBADUN BETTY BOOP) Prod. M. GARCIA Ruben Prop. M. GARCIA Ruben
EXCELLENT	87	<u>BARBADUN WANDA</u>	LOE : 2466300 Tat : 985113002594510 née le 08/01/2019 (GLEN DE PLAINE MARAT X IUKA DI VAL GROOSA) Prod. M. GARCIA Ruben Prop. M. GARCIA Ruben
ABSENT	88	<u>BONAPARTIST TEMPRESS AT LAURREMAR</u>	KC : AZ12932412 Tat : 953010005696966 née le 14/02/2022 (ROCHUS NOBLE X (CH) BONAPARTIST LINNET) Prod. M. Mme YARROW Paul et Janette Prop. M. Mme POOLE Lesley
2e EXCELLENT	89	<u>CRYSTAL DE AMAGANOS</u>	LOE : 2579988 Tat : 992000000762077 née le 19/02/2021 (WINNER DE LOS MAJADALES X BARBADUN ARIA) Prod. Mme MIGUEL ANGEL Luque Prop. Mme MIGUEL ANGEL Luque
4e EXCELLENT	90	<u>IRINA DE AMAGANOS</u>	LOE : 2599841 Tat : 992000001222897 née le 29/09/2021 (BARBADUN IRUNE X BARBADUN ARIA) Prod. Mme MIGUEL ANGEL Luque Prop. Mme MIGUEL ANGEL Luque
EXCELLENT	91	<u>ORERE DE LA DIANE DU DROUVENANT</u>	LOF : 301347/49570 Tat : 250268712723736 née le 04/06/2018 (GIN DU BOIS COURCOL X JASMINE DE LA DIANE DU DROUVENANT) Prod. M. BENIER Rémy Prop. M. ARCHER Daniel
ABSENT	92	<u>PAMPA DE LA PLAINE MARAT</u>	LOF : 307010 Tat : 250268723014500 née le 20/06/2019 (NET DE SOUS LES VIVIERS X MADDIE DE LA PLAINE MARAT) Prod. M. PASTY Prop. M. BENAVENTE Rafael
3e EXCELLENT	93	<u>PEPITE DU DOMAINE DE FAYET</u>	LOF : 306255/50093 Tat : 250268743002594 née le 19/05/2019 (JAPPELOUP DU DOMAINE DE FAYET X (CH) INDIA DE EL RASIAL) Prod. MM. MORRIER Jacques / RIVOAL François Prop. M. MORRIER Jacques
EXCELLENT	94	<u>PRIMEROSE DES HAUTES POUSTERLES</u>	LOF : 306951/50827 Tat : 250268501811696 née le 29/07/2019 (GOLF DE SAINT LUBIN X MIMIE DES HAUTES POUSTERLES) Prod. M. CAZEMAGES Jean-Luc Prop. M. Mme DELABAERE Hadrien et Virginie
EXCELLENT	95	<u>REA DE LA PLAINE MARAT</u>	LOF : 313780/51528 Tat : 250268723117478 née le 18/11/2020 (NET DE SOUS LES VIVIERS X IRIS DU COMTE DE BATZ CASTELMORE) Prod. GAEC PASTY Prop. M. PASTY Gilles
EXCELLENT	96	<u>ROCHUS PERRINE</u>	KC : AW03759308 Tat : 953010003675389 née le 18/09/2019 (ROCHUS MARVIN X ROCHUS LUCIE) Prod. M. Mme ANDERSON John et Barbara Prop. Mme SOUTHORN Karin

EXCELLENT	97	<u>SABA DES HAUTES POUSTERLES</u>	LOF : 320264/52390 Tat : 250268780140946 née le 09/10/2021 (IBERE DE SAINT LUBIN X PANDORA DES HAUTES POUSTERLES) Prod. M. CAZEMAGES Jean-Luc Prop. M. CAZEMAGES Jean-Luc
ABSENT	98	<u>SAMBA DE LA SOURCE DU BOIS BOUQUET</u>	LOF : 315256/53141 Tat : 250269300147129 née le 02/03/2021 (OSCAR DES SOURCES DE ROUADAN X NORA DES HAUTES POUSTERLES) Prod. M. VINCENT Kévin Prop. M. VINCENT Kévin
EXCELLENT	99	<u>SCARLETT DU DOMAINE DE FAYET</u>	LOF : 318884/52140 Tat : 250269590466188 née le 19/07/2021 (JAPPELOUP DU DOMAINE DE FAYET X (CH) I'WIN DE KRONNELLAR) Prod. MM. MORRIER Jacques / RIVOAL François Prop. M. MORRIER Jacques
EXCELLENT	100	<u>SHOCOLATINE DES TERRES DE FLORE</u>	LOF : 318562/51954 Tat : 250269610023755 née le 17/06/2021 (OSCAR DES SOURCES DE ROUADAN X PRIMEROSE DES HAUTES POUSTERLES) Prod. Mme M. DELABAERE Virginie et Hadrien Prop. M. Mme DELABAERE Hadrien et Virginie
1er EXCELLENT	101	<u>SISSI DE TREMOUARD</u>	LOF : 319558/53319 Tat : 306GFH née le 25/10/2021 ((CH) LASCAR DE TREMOUARD X NINON DE TREMOUARD) Prod. Mme FLAUX Sandrine Prop. Mlle FLAUX Sandrine
EXCELLENT	102	<u>SOFIA DES COLS BLANCS</u>	LOF : 320158/52310 Tat : 250269610181396 née le 16/10/2021 (OSCAR DES BOIS DE GLAND X NICKI DE LA PLAINE MARAT) Prod. M. ZOCLY Christian Prop. M. DEPIERRE Pascal
EXCELLENT	103	<u>SWANY DU VALLON DE LA RIGAUDE</u>	LOF : 316174/52122 Tat : 250268743860062 née le 05/05/2021 (GEHO DU VALLON DE LA RIGAUDE X NINON DE SOUS LES VIVIERS) Prod. M. POURCEL Robert Prop. M. POURCEL Robert
EXCELLENT	104	<u>TAIGA DES GRANDES CONCISES</u>	LOF : 323238/53000 Tat : 250268743997132 née le 06/06/2022 (MAJOR DE SAINT TUDEC X ORORE DE LA DIANE DU DROUVENANT) Prod. M. ARCHER Daniel Prop. M. VIEUX Philippe
EXCELLENT	105	<u>TARINE DE LA MARE BOURCY</u>	LOF : 322236/52698 Tat : 250269610398954 née le 01/06/2022 (ENKO DE LA MARE BOURCY X NASA DU MAS DE LA CROUX) Prod. MM. JORET / VILLEDIEU Prop. M. JORET Hubert
ABSENT	106	<u>TROYA DE LA PLAINE MARAT</u>	LOF : 320288 Tat : 250269610229557 née le 08/01/2022 (HERAK DE LA PLAINE MARAT X MADDIE DE LA PLAINE MARAT) Prod. PASTY Prop. M. BENAVENTE Rafael

CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE . M. FLOIRAS et Mme RUSH

4e EXCELLENT	107	<u>BARBADUN ZAIRA</u>	LOE : 2560628 Tat : 985113005468530 née le 14/02/2021 (BARBADUN IRUNE X BARBADUN HINCA) Prod. M. GARCIA Ruben Prop. M. GARCIA Ruben
EXCELLENT	108	<u>MEDINA DE L'ARDOUR</u>	LOF : 294944/48807 Tat : 250268501201610 née le 23/10/2016 (JAPPELOUP DU DOMAINE DE FAYET X FIEN DE L'ARDOUR) Prod. M. JAGERSZKY Lambertus Prop. M. MORRIER Jacques
EXCELLENT	109	<u>O' NIGouden DE BILI-GWEN</u>	LOF : 302032/50401 Tat : 250268600130131 née le 12/06/2018 (BOY DES SOURCES CLAIRES X FEST-DEIZ DE BILI-GWEN) Prod. MM. DAGORNE J. et Christian Prop. M. DAGORNE Christian
EXCELLENT	110	<u>O'HARA DU CLOS D'ARTHEMONE</u>	LOF : 301023/49390 Tat : 250268712708734 née le 09/04/2018 (ELPASA DE SAINT MARTIN D'ALAJOU X GALLIA) Prod. M. CLAPIER Frédéric Prop. M. CLAPIER Frédéric

EXCELLENT	111	<u>ONJA VON DER HUBERTUSHOEHE</u>	VDH : ? Tat : 276098108386680 née le 23/10/2018 (LUC DE TREMOUARD X JAUSTINE DE LA VALLEE D'ORSEVAL) Prod. M. MUELLER Josef Prop. M. DIEMER Thomas
EXCELLENT	112	<u>OPIUM DE BILI-GWEN</u>	LOF : 302033/49596 Tat : 250268600180084 née le 12/06/2018 (BOY DES SOURCES CLAIRES X FEST-DEIZ DE BILI-GWEN) Prod. MM. DAGORNE J. et Christian Prop. M. DAGORNE Christian
EXCELLENT	113	<u>QUEDIC DE LA COUR AU COQ</u>	LOF : 303035/50040 Tat : 250269608130728 née le 11/07/2018 (JASCO DES CHEFS DE RANG X IRMA DE LA COUR AU COQ) Prod. M. PLUMAIL Georges Prop. M. FORGES Jean-Pascal
2e EXCELLENT	114	<u>PEGGY DE LA VALLEE DE SENLIS</u>	LOF : 307548/50575 Tat : 250268501800099 née le 24/09/2019 (JOKER DU BOIS COURCOL X MAGGY DE LA VALLEE DE SENLIS) Prod. M. Mme MOREL Nicolas et Elodie Prop. M. Mme MOREL Nicolas et Elodie
EXCELLENT	115	<u>PRINCESSE DES DUNES DE LINVERVILLE</u>	LOF : 306274/50118 Tat : 250268743015743 née le 29/05/2019 (CAID DES GENETS DE L'AZUR X JANIS DES LANDES DE FERMANVILLE) Prod. M. GEFFROY Pascal Prop. M. GEFFROY Pascal
EXCELLENT	116	<u>RAFALE DU CLAN DES PERDRIX</u>	LOF : 308798/50927 Tat : 250268743261895 née le 08/02/2020 (MAC DE LA SOURCE AUX PERDRIX X MALINE DU PONT DAS) Prod. M. QUEVREUX Laurent Prop. M. Mme DUMARTIN Jérôme et Isabelle
EXCELLENT	117	<u>RASTA DE TROBAY</u>	LOF : 310576/50869 Tat : 250268743370286 née le 09/05/2020 (HOLEN DE TROBAY X IOUKA DE TREMOUARD) Prod. M. ANDRO Loïc Prop. M. SINIVASSIN Yan
EXCELLENT	118	<u>REGLISSE DE LA PLAINE MARAT</u>	LOF : 313613/52145 Tat : 250268723117421 née le 31/10/2020 (OSCAR DES BOIS DE GLAND X MADDIE DE LA PLAINE MARAT) Prod. M. PASTY Prop. M. KREMBSER Grégory
EXCELLENT	119	<u>REXIE DES PLAINES DAUXEENES</u>	LOF : 314473/51408 Tat : 250268600283094 née le 20/10/2020 (MAXWELL DES PLAINES DAUXEENES X HAITI DES PIGNETTES) Prod. M. PINEL Julien Prop. M. ANDRIEU Daniel
EXCELLENT	120	<u>RIR'SLY DE LA COULEE NOTRE DAME</u>	LOF : 313787/51516 Tat : 286KXV née le 03/12/2020 ((CH) OSCAR DES BOIS DE GLAND X (CH) M'HAELI DE LA COULEE NOTRE DAME) Prod. M. FRENDO Joseph Prop. M. FRENDO Joseph
EXCELLENT	121	<u>SABLE DU BOIS DES ECRIVAINS</u>	LOF : 316217/51992 Tat : 250268723149461 née le 12/05/2021 (LOBO DES LANDES DE PAVEE X JASMINE DU BOIS DES ECRIVAINS) Prod. M. DANIEL Jacques Prop. M. DANIEL Jacques
TRES BON	122	<u>SASHA DU PONT DE CAUHET</u>	LOF : 314389/52106 Tat : 250268732772776 née le 12/02/2021 (NESTOR DU PONT DE CAUHET X JAVA DU PONT DE CAUHET) Prod. M. Mme POTTIER Robert et Marilyn Prop. M. MIRABEL Philippe
EXCELLENT	123	<u>STRUJ DE BILI-GWEN</u>	LOF : 317052/52328 Tat : 250269590503992 née le 15/06/2021 (FRIKO DE BILI-GWEN X JUNA DE SANT TUDEC) Prod. MM. DAGORNE J. et Christian Prop. M. DAGORNE Christian
1er EXCELLENT CACs	124	<u>SULTANE DE LA PLUME PICARDE</u>	LOF : 314148/51716 Tat : 250268600336428 née le 01/01/2021 (JOKER DU BOIS COURCOL X MOLENE DE LA PLUME PICARDE) Prod. M. ALEXANDRE Dominique Prop. M. DA SILVA Laurent

EXCELLENT 125 THAIS DE LA TOUR DU MAINE

LOF : 322081/52748 Tat : 250269590642098 née le 31/03/2022 (GARRY DU CHEMIN DU SEL X POLKA DE LA TOUR DU MAINE) Prod. M. GIRARD Daniel Prop. M. GIRARD Daniel

EXCELLENT 126 TINA-TURNER DES HAUTES POUSTERLES

LOF : 324005 Tat : 250268780561027 née le 20/08/2022 (MOZART DES HAUTES POUSTERLES X RITA X DE LA PLAINE MARAT) Prod. M. CAZEMAGES Jean-Luc Prop. M. PETROVIC Sacha

3e EXCELLENT 127 TOOTSIE DE LA PLAINE MARAT

LOF : 320287/52511 Tat : 250269610229651 née le 08/01/2022 (HERAK DE LA PLAINE MARAT X MADDIE DE LA PLAINE MARAT) Prod. GAEC PASTY Prop. M. PASTY Gilles

EXCELLENT 128 TYROLLE DE LA MARE BOURCY

LOF : 322017/52699 Tat : 250269699569716 née le 14/05/2022 (INOUK DES RIVES DU TER X JIPSIE DE LA MARE BOURCY) Prod. MM. JORET / VILLEDIEU Prop. M. JORET Hubert

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE . Mme GESLIN et M. OZDIL**2e EXCELLENT 129 BASTA KALENIC**

JR : 721179 Eb Tat : 688052000136604 née le 05/10/2019 (DIEGO KALENIC X (CH) NOISSETTE DE TREMOUARD) Prod. M. ACIMOVIC Aleksandar Prop. M. ACIMOVIC Aleksandar

1er EXCELLENT 130 ONDINE DE TREMOUARD**Meilleur de Race**

LOF : 300440/49909 Tat : 234NKB née le 16/03/2018 (JOCKER DE TREMOUARD X LANCOME DE TREMOUARD) Prod. Mlle FLAUX Sandrine Prop. Mlle FLAUX Sandrine

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. LEVAUFRE Jean-Louis**1er EXCELLENT 131 MAGGY DE LA VALLEE DE SENLIS**

CACS-V

LOF : 291063/47679 Tat : 250269606576302 née le 13/03/2016 (BEST DE LA SOURCE AUX PERDRIX X INES DE LA VALLEE DE SENLIS) Prod. M. MOREL Nicolas Prop. M. Mme MOREL Nicolas et Elodie

2e EXCELLENT 132 MELISSE DU HAMEAU DE SORNY

LOF : 291917/48044 Tat : 250268731643484 née le 18/05/2016 (BOY DE LA PLUME PICARDE X GIROLLE DU HAMEAU DE SORNY) Prod. M. Mme WILLEMS Pierre et Annie Prop. M. WILLEMS Pierre

3e EXCELLENT 133 MISS DE TREMOUARD

LOF : 290665/48505 Tat : 180FLY née le 07/02/2016 ((CH) ICARE DE TREMOUARD X HADJA DE LA FORET DE BEFFOU) Prod. Mlle FLAUX Sandrine Prop. Mlle FLAUX Sandrine

EPAGNEUL BRETON Autres couleurs**CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. LEVAUFRE Jean-Louis****ASSEZ PROMETTEUR****134 ULYSSE DE L'OREE DU PLACEAU**

LOF : 328453 Tat : 250268780979885 né le 09/10/2023 (RALEUR DU BOIS DES ECRIVAINS X OLYMPE DES FOSSES DE JAVERSY) Prod. M. BOULOGNE Patrice Prop. M. BARRUET Xavier

TRES PROMETTEUR**135 URKY DU VALLON D'IRON****Meilleur Puppy**

LOF : 328917 Tat : 250269300320719 né le 03/12/2023 (ORKI DE LA PLAINE MARAT X REINE AU ROYAUME DES MINIS STARS) Prod. Mme ESMENGAUD Cécile Prop. Mme ESMENGAUD Cécile

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. CHOIGNARD Thomas**1er EXCELLENT 136 UBAYE DI CA DEL'SETTE**

CACS-J

LOI : 23/138118 Tat : 380260160487435 né le 30/05/2023 (RUSKO DU VALLON DE LA RIGAUDE X FURIA) Prod. M. ZANINELLO EGIDIO Antonio Prop. M. BO Danilo

2e EXCELLENT 137 UMBERTO DE LA RIVIERE OUAREAU

LOF : 326978 Tat : 250268502230653 né le 13/05/2023 (HORUS DE TREMOUARD X SPRITE DE LA RIVIERE OUAREAU) Prod. M. Mme HANRIOT Rémi / TROIS Nathalie Prop. Mme AXTELL Susan

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. LEVAUFRE Jean-Louis

3e TRES BON **138** TAIKO DE GARZOLIC

LOF : 323738/40733 Tat : 250269610376634 né le 11/07/2022 (RAFAL DU MONT DE QUELMES X ROZELL) Prod. M. FLOC'HIC Henri Prop. Mme BUREL Sabine

2e TRES BON **139** TRISKEL DE TROBAY

LOF : 324036/40770 Tat : 250268780537724 né le 06/10/2022 (RAFAL DU MONT DE QUELMES X RASTA DE TROBAY) Prod. M. ANDRO Loic Prop. M. DESRIVIERES Adjany

1er EXCELLENT RCACS **140** UROK DE LA PLAINE MARAT

LOF : 325360/40845 Tat : 250269591165989 né le 14/01/2023 (RIMBAUD DES HAUTES POUSTERLES X NOISETTE DE LA PLAINE MARAT) Prod. GAEC PASTY Prop. M. PASTY Gilles

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. LEVAUFRE Jean-Louis

ABSENT **143** OAN DE LA PLAINE MARAT

LOF : 303545/38486 Tat : 250268712736516 né le 06/10/2018 (HERAK DE LA PLAINE MARAT X GITANE DE LA PLAINE MARAT) Prod. GAEC PASTY Prop. M. PASTY Gilles

EXCELLENT **144** QTY DU HAMEAU DE SORNY

LOF : 300983 Tat : 250268732268498 né le 21/05/2018 (LOUSTIC DE FRESNEL X JESSIE DU HAMEAU DE SORNY) Prod. M. Mme WILLEMS Pierre et Annie Prop. Mme DEBACKER-DEROCHETTE Virginie

4e EXCELLENT **145** PACHA DE LA VALLEE D'OYSEL

LOF : 305866/39070 Tat : 250268501669061 né le 13/05/2019 (JEKO DE L'ETANG DES TERRES NOIRES X HELLY DE LA VALLEE D'OYSEL) Prod. M. Mme BRETAULT Jean-Luc / SERRES Sandrine Prop. M. BRETAULT Jean-Luc

TRES BON **146** SAM DU VALLON DE SUBERTAT

LOF : 317253/40109 Tat : 250269590627829 né le 01/06/2021 (JEKO DU BOIS COURCOL X MALICE DE LA MARE BOURCY) Prod. M. JOANDEL François Prop. M. JOANDEL François

2e EXCELLENT **147** SCOTT DE LA MORDOREE DE PUISAYE

LOF : 318781/40368 Tat : 250269610072635 né le 09/10/2021 (RIO DE LA SOURCE DES GRANDS RIAN X RUBY DE SAMY-DUCK) Prod. M. JOLIVET Romain Prop. M. JOLIVET Romain

EXCELLENT **148** SHERWOOD JACE HERONDALE DE L'ILE AUX NURAGHES

LOF : 318321/39986 Tat : 250268743976815 né le 05/07/2021 (MACLOONEY DES NOUVELLES LANDES X LISKA DE ROCANCOURT) Prod. M. ZOLLO Mario Prop. Mlle BAILLY Xavérine

1er EXCELLENT **149** SIENTO DE LA HAILLE AU LOUP

LOF : 317794/39889 Tat : 250269590327920 né le 18/06/2021 (ORKI DE LA PLAINE MARAT X MALINE DE LA HAILLE AU LOUP) Prod. MM FOUGERAT Roger et Christophe Prop. Mme RUAUD Jacqueline

TRES BON **150** SPART DU FIEF DES KALLISTOS

LOF : 322387/40584 Tat : 250268600313434 né le 25/12/2021 (PACHA DES LANDES DU JAUNAY X OLYS DU FIEF DES KALLISTOS) Prod. M. Mme AGAESSE David / BARCA Catherine Prop. M. Mme DELABAERE Hadrien et Virginie

EXCELLENT **151** TACOS DU HAMEAU DE L'HIRONDELLE

LOF : 322529/40575 Tat : 250268600372699 né le 28/06/2022 (NEBBIU DE LA VALLEE DE LA PY X PERLE DU BOIS DE LA PROLLE) Prod. M. DEPIERRE Pascal Prop. M. DEPIERRE Pascal

EXCELLENT **152** TELL DE LA PLAINE MARAT

LOF : 322835/40466 Tat : 250269590839254 né le 05/06/2022 (MAJOR DU BOIS DES VERGNES X NISKA DU CLOS DES ERONDES) Prod. M. PASTY Prop. M. COISSARD Lionel

EXCELLENT **153** TINTIN DU DOMAINE DES CLOCHETTES D'OR

LOF : 321079 Tat : 250269610243044 né le 13/01/2022 (ORKI DE LA PLAINE MARAT X JESSIE DE LA PLAINE MARAT) Prod. M. WIASTERSHEIM Samuel Prop. M. WIASTERSHEIM Samuel

3e	EXCELLENT	154	<u> TSAHAL DU COMTE DE BATZ CASTELMORE </u>	LOF : 323473/40555 Tat : 250269101038613 né le 06/05/2022 (OAN DE LA PLAINE MARAT X RINA DU TRIO DE GASCOGNE) Prod. Mme LARRIEU Dominique Prop. Mme LARRIEU Dominique
	EXCELLENT	155	<u> TSAR DE SAINT ALAMO </u>	LOF : 322299/40532 Tat : 250269591029748 né le 13/05/2022 (LURON DE COAT CLIVIOU X PRINCESSE IV DE LA PLAINE MARAT) Prod. M. MOULIN Pascal Prop. M. Mme VICOGNE Melvin et Mélissa
CLASSE TRAVAIL MALES - JUGE M. LEVAUFRE Jean-Louis				
2e	EXCELLENT	156	<u> ONYX DE LA HAILLE AU LOUP </u>	LOF : 303140/38713 Tat : 250268732385832 né le 20/08/2018 (GOOD YEAR DE LA HAILLE AU LOUP X IPHONE DE LA HAILLE AU LOUP) Prod. MM. FOUGERAT Roger et Christophe Prop. M. FOUGERAT Christophe
4e	EXCELLENT	157	<u> PAM </u>	LOF : 304361/38943 Tat : 248CXH né le 19/01/2019 (NICKEL DE LA MARE BOURCY X LINSAY) Prod. M. AGUITON Régis Prop. M. KREMSER Grégory
3e	EXCELLENT	158	<u> PEPSI DES SOUS BOIS DE LAGUINIE </u>	LOF : 306232/38901 Tat : 266GTR né le 20/06/2019 (NASH DE ROZENN BRUG X JAVA DES SOUS BOIS DE LAGUINIE) Prod. MM. ICHER Christian et Guillaume Prop. M. ICHER Christian
	EXCELLENT	159	<u> PORTHOS DE LA PLAINE MARAT </u>	LOF : 304679 Tat : 250268732576372 né le 03/03/2019 (MAJOR DU BOIS DES VERGNES X IAMISS DE KERANLOUAN) Prod. GAEC PASTY Prop. M. ACIMOVIC Aleksandar
	EXCELLENT	201	<u> QUINTO II DE COPLILLA </u>	LOF : 327002/40592 Tat : 941000025915175 né le 05/09/2020 (IGLU DE COPLILLA X OLIVA DE COPLILLA) Prod. M. ZAMORA Andres Prop. M. DEBRET Christophe
1er	EXCELLENT CACs	160	<u> ROOT VOM JUNKENHOF </u>	VDH : CBV 020/20 Tat : 276095300080020 né le 16/04/2020 (LOUSTIC DE FRESNEL X LARA VOM JUNKENHOF) Prod. M. Mme WREESMANN Hermann et Andrea Prop. M. WREESMANN Hermann
	EXCELLENT	161	<u> RUBIS DE LA BLANQUE REDERIE </u>	LOF : 312093/39202 Tat : 250269590107577 né le 07/05/2020 (N'JI DE LA MILLANIERE X LOU I DE LA BLANQUE REDERIE) Prod. M. DAVID Thierry Prop. Mme M. GOSSART Ingrid / DEBLANGY Pascal
	EXCELLENT	162	<u> RUSKO DU VALLON DE LA RIGAUDE </u>	LOF : 309857/39851 Tat : 250268743179026 né le 18/03/2020 (FLAM' DU VALLON DE LA RIGAUDE X CAMOGLIENSIS MEGAN) Prod. M. POURCEL Robert Prop. M. BO Danilo
	EXCELLENT	163	<u> THOR DES TERRES CAMARGUAISES </u>	LOF : 323628/40678 Tat : 250269610436338 né le 08/09/2022 (LOON DES SOURCES DE LA MARGERIDE X LUNA DES TERRES CAMARGUAISES) Prod. M. AZNAR Bruno Prop. M. AZNAR Bruno
CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. LEVAUFRE Jean-Louis				
2e	EXCELLENT	141	<u> DENANDMEG MILL REEF </u>	KC : AT0320301 Tat : 981000008611514 né le 21/02/2016 (CURACAO TANK CALZAGHE AT SULTAIR X HIGHC HELLR AT DENANDMEG) Prod. Mme WILSON Andrea Prop. Mme NAYLOR Andrea
1er	EXCELLENT	142	<u> MANGO DE KERSANOLIAN </u>	LOF : 292421/37216 Tat : 250269812140537 né le 03/06/2016 (HERAK DE LA PLAINE MARAT X ILLANA DE CALLAC DE BRETAGNE) Prod. M. GOURMELEN Olivier Prop. M. AVENET Didier

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. LEVAUFRE Jean-Louis

TRES PROMETTEUR	164	<u>U ARE KATNISS DES TERRES DE FLORE</u>
LOF : 329395 Tat : 250269610909498 née le 27/11/2023 (SPART DU FIEF DES KALLISTOS X PRIMEROSE DES HAUTES POUSTERLES) Prod. Mme M. DELABAERE Virginie et Hadrien Prop. M. Mme DELABAERE Hadrien et Virginie		

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. CHOIGNARD Thomas

4e EXCELLENT	165	<u>UDIE DE LA PLAINE MARAT</u>
LOF : 326586 Tat : 250269591430398 née le 12/05/2023 (TYSON DU PAIRON DE SOLOGNE X ODRY I DE LA PLAINE MARAT) Prod. M. PASTY Prop. M. ROUAULT Wilfried		
EXCELLENT	166	<u>ULCY DE LA PLUME DU PUIT</u>
LOF : 327441 Tat : 250268780824937 née le 24/07/2023 (JASEUR DU BOIS DES ECRIVAINS X OHIO DU BOIS COURCOL (DITE ONLY)) Prod. M. Mme LA NOE Jérôme et Karine Prop. M. HARDOUIN Jean-Luc		
TRES BON	167	<u>ULTRA STAR KARIGAN DE LA PLAINE D'OYA</u>
LOF : 325820 Tat : 250269699635768 née le 09/04/2023 (SAPIN DE LA RIVIERE OUAREAU X NYX DE LA PLAINE D'OYA) Prod. Mlle BAILLY Xavérine Prop. Mlle BAILLY Xavérine		
EXCELLENT	168	<u>UNA DES PLUMES CORREZIENNES</u>
LOF : 326253 Tat : 250268780779899 née le 16/05/2023 (PEPSI DES SOUS BOIS DE LAGUINIE X PLUME DES ETANGS DE DAME BLANCHE) Prod. M. BRUNET Anthony Prop. M. BRUNET Anthony		
TRES BON	169	<u>UNDRED FLOWERS DU DOMAINE DE FOXY</u>
LOF : 328010 Tat : 250268780861584 née le 06/08/2023 (SANDRO BOY X SHUTTERFLY DU DOMAINE ETANG LABRUYERES) Prod. Mme CHOQUART Amandine Prop. Mlle CHOQUART Amandine		
3e EXCELLENT	170	<u>URKA DE LA MORDOREE DE PUISAYE</u>
LOF : 325653/53268 Tat : 250268780658483 née le 17/03/2023 (HIPSO DU VAL AUX MIROIRS X RUBY DE SAMY-DUCK) Prod. M. JOLIVET Romain Prop. M. JOLIVET Romain		
2e EXCELLENT	171	<u>URLYS DU CLOS DU GRAND LIEU</u>
LOF : 327282 Tat : 250269300303428 née le 23/04/2023 (OAN DE LA PLAINE MARAT X REINA DU MOULIN DE LEUVILLE) Prod. M. Mmes BURGER Eugène, Marguerite et Stéphanie Prop. Mme BURGER Stéphanie		
EXCELLENT	172	<u>URSULA DES SOUS BOIS DE L'ALISIER</u>
LOF : 326561/53361 Tat : 250269300292883 née le 28/05/2023 (MICKEY DE LA POINTE DE ROUMAGNAC X SAMBA DU VAL DES DEUX BAISES) Prod. M. MOURA Gregory Prop. M. VEDELHE Bernard		
EXCELLENT	173	<u>USIA DU VALLON DE LOSSE</u>
LOF : 326612 Tat : 250269591251482 née le 02/06/2023 (MILAN DU TRIO DE GASCogne X ROUMIE DU VAL DES DEUX BAISES) Prod. M. NOGUES Cédric Prop. M. CARSANA Jean-Claude		
1er EXCELLENT CACS-J	174	<u>USTIE DU CLOS DES ERONDES</u>
Meilleur Jeune EXCELLENT	LOF : 327415 Tat : 250268780429593 née le 17/07/2023 (OSCAR DES BOIS DE GLAND X NOISETTE DU CLOS DES ERONDES) Prod. M. DEVERRIERE Alain Prop. M. POURCEL Robert	
	175	<u>UTHA DES SOUS BOIS DE L'ALISIER</u>
LOF : 326559 Tat : 250269300292637 née le 28/05/2023 (MICKEY DE LA POINTE DE ROUMAGNAC X SAMBA DU VAL DES DEUX BAISES) Prod. M. MOURA Gregory Prop. M. CARSANA Jean-Claude		
CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE . Mme GESLIN et M. OZDIL		
BON	176	<u>TILLY VOM KNINGSBUSCH</u>
VDH : Cbv 046/22 Tat : 276099200105528 née le 02/12/2022 (ROOT VOM JUNKENHOF X ONJA VON DER HUBERTUSHOHE) Prod. M. DIEMER Thomas Prop. Mme DREIER Carola		

2e	EXCELLENT	177	<u>BARBADUN AMBRA</u>	LOE : 2583902 Tat : 985113005490610 née le 13/04/2021 (FATS DE HAUTES CLAUZES X BARBADUB FIONA) Prod. M. GARCIA Ruben Prop. M. GARCIA Ruben
	TRES BON	178	<u>DENANDMEG PURE BEAUTY</u>	KC : Aw03167401 Tat : 977200009549159 née le 11/07/2019 (DARAYDALA BEAUMONT X LILY DE PASSEMARAIS) Prod. M.Mme WILSON Prop. Mme NAYLOR Andrea
	EXCELLENT	179	<u>OHANA DE LA VALLEE D'OYSEL</u>	LOF : 302622/49604 Tat : 250268501546671 née le 07/04/2018 (JEKO DE L'ETANG DES TERRES NOIRES X HELLY DE LA VALLEE D'OYSEL) Prod. M. Mme BRETAULT Jean-Luc / SERRES Sandrine Prop. M. BRETAULT Jean-Luc
3e	EXCELLENT	180	<u>OPALE</u>	LOF : 302796/49457 Tat : 250268712720592 née le 08/06/2018 (HERAK DE LA PLAINE MARAT X LASKA DU COMTE DE BATZ CASTELMORE) Prod. M. VERNET Franck Prop. M. AUBERT Jean-Philippe
	EXCELLENT	181	<u>POLKA DE LA VALLEE D'OYSEL</u>	LOF : 305871/50660 Tat : 250268501668836 née le 13/05/2019 (JEKO DE L'ETANG DES TERRES NOIRES X HELLY DE LA VALLEE D'OYSEL) Prod. M. Mme BRETAULT Jean-Luc / SERRES Sandrine Prop. M. BRETAULT Jean-Luc
	ABSENT	182	<u>PRINCESSE IV DE LA PLAINE MARAT</u>	LOF : 308219/50610 Tat : 250268723014517 née le 18/10/2019 (EXI DU VAL DE LA GELLE X KYRA) Prod. GAEC PASTY Prop. M. PASTY Gilles
	ABSENT	183	<u>RUBY DE SAMY-DUCK</u>	LOF : 313336/51458 Tat : 250268743543878 née le 11/11/2020 (MAE DE SAMY-DUCK X ODDIE DE SAMY-DUCK) Prod. M. BOUDRET Gérard Prop. Mme ESMENGAUD Cécile
1er	EXCELLENT RCACS	184	<u>SELFIE DE LA HAILLE AU LOUP</u>	LOF : 317792/53123 Tat : 250269590320622 née le 08/06/2021 (ORKI DE LA PLAINE MARAT X MANGA DE LA HAILLE AU LOUP) Prod. M. FOUGERAT Roger et Christophe Prop. M. FOUGERAT Christophe
	EXCELLENT	185	<u>SISKA DE LA PLAINE MARAT</u>	LOF : 314542/51840 Tat : 250268723130565 née le 04/02/2021 (ORKI DE LA PLAINE MARAT X NOISETTE DE LA PLAINE MARAT) Prod. M. PASTY Prop. M. ROMAN Alain
4e	EXCELLENT	186	<u>SPRITE DE LA RIVIERE OUAREAU</u>	LOF : 314255/51659 Tat : 250268502020747 née le 04/02/2021 (NICKEL DE LA RIVIERE OUAREAU X LILA DU DOMAINE DE L'ERISSE) Prod. M. Mme HANRIOT Rémi / TROIS Nathalie Prop. Mme AXTELL Susan
	ABSENT	187	<u>STARLETTE DE LA SOURCE DU BOIS BOUQUET</u>	LOF : 318734/53142 Tat : 250269300178866 née le 27/08/2021 (ORLY DE SAINT ALAMO X PEPITE DE LA SOURCE DU BOIS BOUQUET) Prod. M. VINCENT Kévin Prop. M. VINCENT Kévin
	EXCELLENT	188	<u>STORY DE LA HAILLE AU LOUP</u>	LOF : 317798/53124 Tat : 250269590325390 née le 18/06/2021 (ORKI DE LA PLAINE MARAT X MALINE DE LA HAILLE AU LOUP) Prod. MM FOUGERAT Roger et Christophe Prop. M. FOUGERAT Christophe
	EXCELLENT	189	<u>TANNAT DES DEUX PIERRES BLEUES</u>	LOF : 321055/52617 Tat : 250269610296774 née le 08/04/2022 (ORKI DE LA PLAINE MARAT X MYRTILLE DES DEUX PIERRES BLEUES) Prod. M. AUBLIN Philippe Prop. M. AUBLIN Philippe
	EXCELLENT	190	<u>TAYLOR DU PAIRON DE SOLOGNE</u>	LOF : 321843/52636 Tat : 250269590963615 née le 14/03/2022 (NESTOR DE LA PLAINE MARAT X REINA DU MOULIN DE LEUVILLE) Prod. M. ANTOINE Laurent Prop. Mme M. GOSSART Ingrid / DEBLANGY Pascal

EXCELLENT 191 TEMPETE DE LA LIJARDERIE

LOF : 324109/52789 Tat : 250269590728582 née le 28/06/2022 (PAM X ELMA I DEL NEVALO)
Prod. M. DELAVault Ludovic Prop. M. KREMBSER Grégory

ABSENT 192 TOPAZE DES DEUX PIERRES BLEUES

LOF : 321060/52616 Tat : 250269610296779 née le 08/04/2022 (ORKI DE LA PLAINE MARAT X MYRTILLE DES DEUX PIERRES BLEUES) Prod. M. AUBLIN Philippe Prop. M. AUBLIN Philippe

CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE . Mme GESLIN et M. OZDIL**2e EXCELLENT 193 BARBADUN FIONA**

LOE : 2491267 Tat : 985113002763939 née le 17/07/2019 (FILOU DES PIGNNETES X BARBADUN GINA) Prod. M. GARCIA Ruben Prop. M. GARCIA Ruben

3e EXCELLENT 194 DIANA DE AMAGANOS

LOE : 2577490 Tat : 992000000761450 née le 06/03/2021 (ALENERGI OBELIX X ALENERGI NEREIDA) Prod. Mme MIGUEL ANGEL Luque Prop. Mme MIGUEL ANGEL Luque

4e EXCELLENT 195 PHAZZ DES FOSSES DE JAVERSY

LOF : 308092/50809 Tat : 250268732709477 née le 30/10/2019 (NOBEL DE LA MARE BOURCY X IANA DES FOSSES DE JAVERSY) Prod. M. Mme LAPORTE Bruno / DANFREVILLE C. Prop. M. LAPORTE Bruno

1er EXCELLENT CACS 196 ROMANE DE TREMOUARD

LOF : 310465/51827 Tat : 281NYN née le 11/05/2020 (ICARE DE TREMOUARD X NUNCA DE TREMOUARD) Prod. Mme FLAUX Sandrine Prop. M. ENOS Joël

EXCELLENT 198 UKI DES BOIS DE GLAND

LOF : 325665 Tat : 250269610622657 née le 17/02/2023 (JEJE DES BOIS DE GLAND X OMEGA DU CLAN DES PERDRIX) Prod. M. Mme HOUY Gilduin et Véronique Prop. Mme SCHMIDT Birthe

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE - ! juge Non défini**1er EXCELLENT 197 SALINE DU BOIS DES ECRIVAINS**

LOF : 316218/51993 Tat : 250268723149462 née le 12/05/2021 (LOBO DES LANDES DE PAVEE X JASMINE DU BOIS DES ECRIVAINS) Prod. M. DANIEL Jacques Prop. M. DANIEL Jacques

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. LEVAUFRE Jean-Louis**1er EXCELLENT 199 IANA DES FOSSES DE JAVERSY**

LOF : 276622/45153 Tat : 118YBH née le 11/03/2013 (ELVIS DU BOIS COURCOL X DEBBIE DES FOSSES DE JAVERSY) Prod. M. Mme LAPORTE Bruno / DANFREVILLE C. Prop. M. LAPORTE Bruno

Meilleur Vétéran**ABSENT 200 JEP DE LA SOURCE DU BOIS BOUQUET**

LOF : 283189/46305 Tat : 250269802369843 née le 24/05/2014 (BOB DES LANDES DU PECH X EPICE) Prod. M. VINCENT Kévin Prop. M. VINCENT Kévin

Liste des exposants
N.E. Epagneul Breton dimanche 07 juillet 2024

A

ACIMOVIC Aleksandar Vuka Karadzica 38 11500 OBRENOVAC (SERBIE)	23-85-129-159
ANDRIEU Daniel Malaret Rés. Clos St Julien - Appt. G76 31220 CAZERES	119
ANDRO Loïc ()	40
ARCHER Daniel ()	30-91
AUBERT Jean-Philippe 2, rue du Clos Rousseau 37510 SAVONNIERES	180
AUBLIN Philippe 159, rue de l'Abbé Bonpain 59700 MARCQ EN BAROEUL	189-192
AVENET Didier 21, rue de la Garcerie 37110 AUZOUER EN TOURAINE	142
AXTELL Susan ()	137-186
AZNAR Bruno ()	163

B

BAILLY Xavérine Lieu-dit Marigny 28120 BAILLEAU LE PIN	148-167
BARRET Philippe ()	41
BARRUET Xavier ()	134
BAUDET Maryse ()	53
BENAVENTE Rafael ()	17-36-92-106
BO Danilo Via Torba 31 19010 MAISSANA (SP) (ITALIE)	46-136-162
BORDE Emmanuel 4, place de l'Eglise 03360 URCAV	19
BOUCHARIN Jean-Claude 9, chemin de Chantoux 63450 LE CREST	1
BOULAY Jean-Baptiste Le Grand Etricher 72130 ST OUEN DE MIMBRE	28-66-72
BOURSERAU Gilles 40, la Marie Rose 85150 ST GEORGES DE POINTINDOUX	49
BRETAULT Jean-Luc La Closerie de la Poutière 49150 CLEFS	67-145-179-181
BRUNET Anthony ()	168
BUREL Sabine 10, Kermahon 29190 LENNON	138
BURELLER Pascal 44, chemin de Gravelodic 22500 PAIMPOL	45
BURGER Stéphanie ()	35-171

C

CARISEY Eric 1, rue de Vignes 25340 FONTAINE LES CLERVAL	50
CARSANA Jean-Claude Les Cérillous Route de Lannemezan 32300 SAUVIAC	48-173-175
CAZEMAGES Jean-Luc En Barbet 32220 GARRAVET	6-14-31-80-97
CHOQUART Amandine ()	18-169
CLAPIER Frédéric 29, avenue de Servian 34290 COULOUBRES	29-110
COISSARD Lionel 12, rue du Repos 38610 GIERES	152
COOK Fiona Higher Poynton 299 Coppice Road SK12 1SP STOCKPORT (GRANDE-BRETAGNE)	25

D

DA SILVA Laurent ()	124
DAGORNE Christian ()	44-109-112-123
DANIEL Jacques ()	121-197
DEBACKER-DEROCHETTE Virginie ()	144
DEBRET Christophe 58 Bis, rue du Capitaine d'Arches 59360 ORS	201
DELABAERE Hadrien et Virginie Chemin Communal 119 298, chemin des Angles 61390 COURTOMER	61-94-100-150-164
DEPIERRE Pascal 6, chemin Angélique 02420 NAUROY	102-151
DESMONTS Jacques ()	57
DESPRATS Henri Lieu-dit Vidal 15700 CHAUSSENAC	81

DESRIVIERES Adjany ()	139
DEVERRIERE Alain 10, route de Château-Larcher 86340 ASLONNES	73
DIEMER Thomas Leutherheide 2 41334 NETTETAL (ALLEMAGNE)	111
DREIER Carola ()	176
DUMARTIN Jérôme et Isabelle 42, lot. le Lac 33290 LE PIAN MEDOC	116
DUNKEL Nils Kraueler Hauptdeich 175 21037 HAMBURG (ALLEMAGNE)	43

E

EISSING Anne et Andreas Schwaneburger Weg 37 26169 FRIESOYTHE (ALLEMAGNE)	71
ENOS Joël ()	196
ESMENGIAUD Cécile 128, impasse du Roucasset 06140 TOURETTES SUR LOUP	135-183

F

FAIELLO Tony ()	20
FLAUX Sandrine La Souillardière 35270 COMBOURG	54-75-101-130-133
FORGES Jean-Pascal 130, rue de la Mentelonnière 27160 BRETEUIL SUR ITON	39-113
FOUGERAT Christophe ()	156-184-188
FOUGERAT Gregoire 150 Avenue Du Val De L Eyre 33380 MIOS	27
FRENDO Joseph 25, chemin du Moulin 94880 NOISEAU	120

G

GABORIEAU Patrice 21, la Bretinière 85600 MONTAIGU	84
GAILLARD Clément ()	9-62
GARCIA Ruben ()	1-34-51-52-63-86-87-107-177-193
GEFFROY Pascal 126, rue Barre 50560 GOUVILLE SUR MER	115
GENTIL Christian ()	22
GIRARD Daniel Lieu-dit le Pontreau 127, chemin du Pontreau 49340 TREMENTINES	125
GOSSART Ingrid / DEBLANGY Pascal 23, rue du 44e Tirailleur Sénégalais 80310 CROUY ST PIERRE	59-65-161-190
GUDGIN Sue ()	76

H

HANDSCHUTTER Franck 18, rue des Canadiens 80800 MARCELCAVE	47
HARDOUIN Eric ()	5
HARDOUIN Jean-Luc ()	166
HOUY Gilduin 5 ter, rue Jean Moulin 28250 DIGNY	42

I

ICHER Christian 17, rue du Bar 15000 AURILLAC	158
---	-----

J

JOANDEL François ()	146
JOLIVET Romain ()	8-147-170
JORET Hubert 17, route de l'Ermitage 50200 GRATOT	105-128

K

KREMBSER Grégory 12, chemin de Savigny 86800 SEVRES ANXAUMONT	118-157-191
---	-------------

L

LAPORTE Bruno 17, rue St Martin 28120 ERMENONVILLE LA GRANDE	195-199
LARRIERU Dominique EARL DOMOREE 235, rue de la Mairie 32120 MANSEMPUY	154

LAUENSTEIN Sarah 12, rue de Compiègne 60113 BAUGY	56
LIEPPE Sébastien ()	15

M

MASSONDE Dominique ()	38
MAZOUÉ Christophe ()	11
MAZZETTI Enrico ()	33
MENESES Ricardo C/. Rencilla, 8 28295 VALDEMAQUEDA (Madrid) (ESPAGNE)	16-55-58
MIGUEL ANGEL Luque Pintor Palomino 16 dcha 2-1 14006 CORDOBA (ESPAGNE)	2-64-89-90-194
MIRABEL Philippe 11, rue d'Arverne 63118 CEBAZAT	122
MOREL Nicolas et Elodie 35, Grande Rue 80200 FLAUCOURT	114-131
MORRIER Jacques Les Creusets 45700 ST MAURICE SUR FESSARD	3-13-70-93-99-108
MOULIN Pascal 26, route de Paris 91410 ST CYR SOUS DOURDAN	10-68

N

NAYLOR Andrea Littleport 493 Aureole Walk CB8 7BQ NEWMARKET (GRANDE-BRETAGNE)	141-178
---	---------

P

PASTY Gilles GAEC PASTY 1, le Montimbert 23240 ST PRIEST LA PLAINE	95-127-140-143-182
PETROVIC Sacha ()	126
POOLE Lesley Thorpe le Soken 81 Landermere rd CO160LW CLACTON ON SEA (GRANDE-BRETAGNE)	88
POTTIER Marilyn ()	78
POURCEL Robert 2825, la Rimade - RD3 83560 ARTIGUES	83-103-174

R

RAYMOND Patricia ()	37
RIVA François 18, avenue de la Gare 23140 PARSAC	26
ROCHER Guy 15 B, route de St Aignan 41400 ST JULIEN DE CHEDON	74
ROMAN Alain 437, chemin des Agusas 07460 ST SAUVEUR DE CRUZIERES	185
ROUAULT Wilfried 10, rue Abbé Pasty 45130 BAULE	165
RUAUD Jacqueline 3, route de la Naude 33250 ST SAUVEUR	149

S

SAUVAGEAU Mathieu ()	79
SCHMIDT Birthe R.-A.-Schroeder-Str. 170 28215 BREMEN (ALLEMAGNE)	198
SELLIER David Ste Florence Rouadan 85140 ESSARTS EN BOCAGE	21-77
SINIVASSIN Yan Pavillon 97180 STE ANNE	117
SOUTHORN Karin ()	69-96

V

VEDEILHE Bernard 37, chemin des Balitrands 81600 GAILLAC	12-172
VICOGNE Melvin et Mélissa ()	155
VIEUX Philippe ()	104
VIGNAL Hervé 23, allée Notre Dame des Prés 63450 ST SANDOUX	60
VINCENT Kévin ()	98-187-200
VIU Jean-Pierre Le Petit Fosse-Besse 37150 BLERE	7

W

WIASTERSHEIM Samuel 3, chemin Beaulieu 23300 NOTH	4-32-153
WILLEMS Pierre 1 B, allée du Bastion de la Bergerie 02200 SOISSONS	132
WREESMANN Hermann ()	160